

Annexe 9.9.1

---

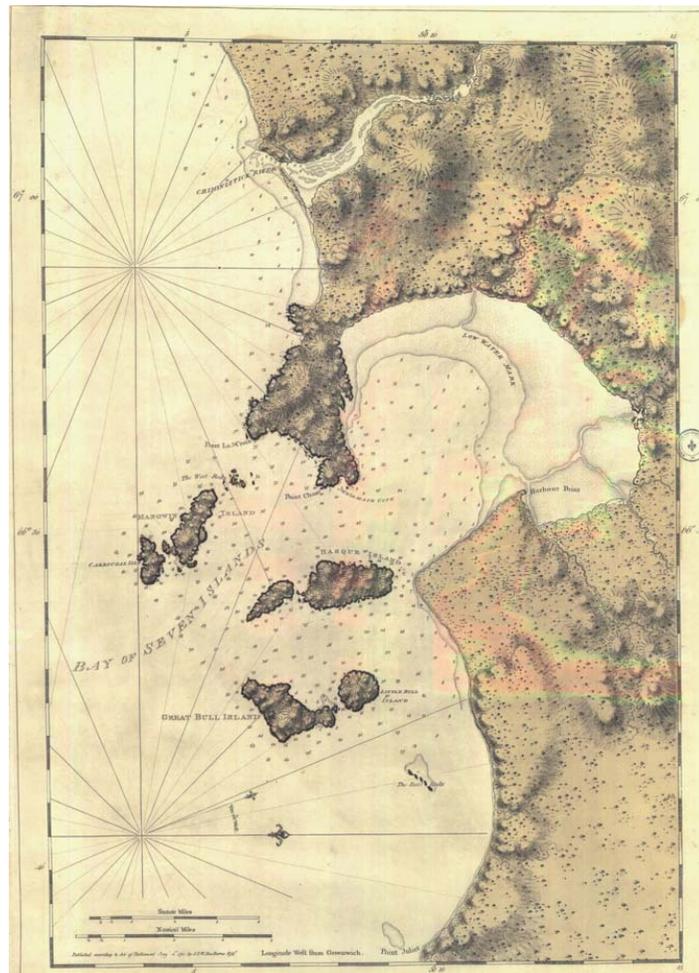
Projet minier Arnaud – Étude de potentiel  
archéologique



# MINE ARNAUD

## Projet minier Arnaud

### Étude de potentiel archéologique



Document No. 1848-06-RE-EN-005 rev. A

Projet No. 121848/59858

Québec, mai 2011



## **Projet minier Arnaud**

### **Étude de potentiel archéologique**

---

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M. Sc.  
Archéologue consultant  
218, rue des Franciscains  
Québec (Québec) G1R 1J1  
Tél. : 418 580-8922  
jypintal@videotron.ca

---

Québec, mai 2011

## STATUT DES RÉVISIONS

RÉVISION	DATE	DESCRIPTION	AUTEUR	APPROUVÉ
			Prénom, Nom, Titre	Prénom, Nom Titre
00A	2011/04/29	Émis pour revue par le client	Jean-Yves Pintal, M. Sc., Archéologue	Serge Tourangeau, Directeur de projet

### Référence à citer:

Pintal, J.-Y., 2011. Projet minier Arnaud – Étude de potentiel archéologique. Document No. 1848-06-RE-EN-005 rev. A. Québec, mai 2011. 56 p.

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Roche Ltée

Serge Tourangeau                      Biologiste, M. Sc., Directeur de projet

Daniel Plourde                         Géographe, M. Sc., Spécialiste en environnement

### Consultants

Jean-Yves Pintal                        Archéologue, M. Sc., Chargé de projet, recherche et rédaction

## RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique se veut une actualisation de celle produite en 1997 (Pintal, J.-Y., 1997 : Projet Sept Îles, étude de potentiel archéologique. Étude inédite remise à Roche, Québec). Les recherches effectuées ont permis de réactualiser l'état des connaissances et de préciser l'étendue des zones de potentiel.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne :

- En ce qui concerne le potentiel d'occupation européenne ou eurocanadienne des lieux, celui-ci est plus fort le long du pourtour de la baie des Sept Îles, le lotissement de ce secteur débutant vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Pour ce qui est de l'occupation amérindienne, il a été tenu compte de la présence de l'embouchure de nombreuses rivières et de terrasses fluvio-marines accessibles depuis plus de 8000 ans. Par ailleurs, le portage reliant la baie des Sept Îles à la rivière Sainte-Marguerite et un possible cimetière ont été repérés sur des cartes anciennes. Tout cela fait en sorte que le potentiel d'occupation amérindien du secteur à l'étude est assez élevé.

Advenant que les travaux prévus interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

Figure de la page couverture : Bay of Seven Islands, Des Barres, 1781 (BANQ)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES</b> .....	4
1.1 Le potentiel archéologique préhistorique .....	4
1.1.1 L'acquisition des connaissances.....	4
1.1.2 L'analyse des données.....	5
1.2 Le potentiel d'occupation historique .....	6
<b>2.0 DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE</b> .....	9
2.1 Le paysage actuel.....	9
2.1.1 Géologie et sources de matières premières .....	9
2.1.2 Les dépôts de surface .....	11
2.1.3 L'hydrographie.....	11
2.1.4 La végétation .....	13
2.2 Les principales phases de la mise en place du paysage actuel .....	13
<b>3.0 L'HISTORIQUE DU PEUPLEMENT</b> .....	17
3.1 La période préhistorique.....	17
3.1.1 Le peuplement initial (8500? à 6500 ans AA) .....	17
3.1.2 L'Archaïque moyen (6500 à 5000 ans AA) .....	18
3.1.3 L'Archaïque récent (5000 à 3000 ans AA) .....	19
3.1.4 Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA) .....	20
3.1.5 Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) .....	20
3.1.6 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA) .....	22
3.2 La période historique .....	22
3.2.1 L'historique ancien (1500 à 1608 A.D.).....	22
3.2.2 La Nouvelle-France (1608 à 1760 A.D.).....	25
3.2.3 Le régime anglais (1760 à 1867 A.D.) .....	27
3.2.4 La Confédération canadienne (1867 à aujourd'hui).....	29
<b>4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE</b> .....	33

4.1	Les recherches documentaires .....	33
4.2	État des connaissances en archéologie .....	33
4.3	La cartographie des zones de potentiel.....	38
<b>CONCLUSION</b> .....		47
<b>OUVRAGES CITÉS</b> .....		48

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I	Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien .....	7
Tableau II	Liste des interventions effectuées à ce jour dans la région de Sept-Îles .....	34
Tableau III	Répartition des sites archéologiques connus ou à proximité du secteur à l'étude.....	34
Tableau IV	Répartition des zones inventoriées et des sites découverts dans les unités de paysage circonscrivant le secteur à l'étude .....	36

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude .....	2
Figure 2	Localisation du secteur à l'étude .....	3
Figure 3	Géologie du secteur à l'étude .....	10
Figure 4	Dépôts de surface du secteur à l'étude .....	12
Figure 5	Végétation du secteur à l'étude .....	14
Figure 6	Courbe d'émersion de la Moyenne-Côte-Nord .....	16
Figure 7	Découpage culturel du Nord-Est vers 1300 .....	23
Figure 8	Populations autochtones de la Côte-Nord vers 1500.....	24
Figure 9	Laure et Guyot, Carte du domaine du Roi, 1732-1733 .....	26
Figure 10	Bay of the Seven Islands .....	28
Figure 11	Bay of the Seven Islands, north coast of the River St. Lawrence .....	30
Figure 12	Plan de la baie des Sept-Îles .....	31
Figure 13	Localisation des zones inventoriées (en jaune) et des sites connus (carré noir) dans ou à proximité du secteur à l'étude .....	35
Figure 14	Golfe St-Laurent de Pointe aux Jambons à l'anse aux Loups-Marins .....	39
Figure 15	Cartes topographiques 22J1W (1958), 22J2E (1959), 22J7E (1960), 22J8W (1960) .....	40
Figure 16	Configuration du secteur à l'étude il y a environ 8000 ans AA (altitude 80 M, courbe noire).....	41
Figure 17	Configuration du secteur à l'étude il y a environ 6000 ans AA (altitude 30 M, courbe noire).....	42
Figure 18	Le potentiel d'occupation eurocanadienne du secteur à l'étude.....	45
Figure 19	Le potentiel d'occupation amérindienne du secteur à l'étude.....	46

## **INTRODUCTION**

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Roche Itée, Groupe-conseil, dans le but d'évaluer les répercussions possibles du projet minier Arnaud dans la région de Sept-Îles sur le patrimoine archéologique (figures 1 et 2).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Cette étude s'ouvre sur une description de la méthode utilisée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des aménagements associés à ce projet interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.



Figure 1 Localisation générale du secteur à l'étude (MRNFQ 2001, Le relief du Québec, collection géoréférence, Québec)

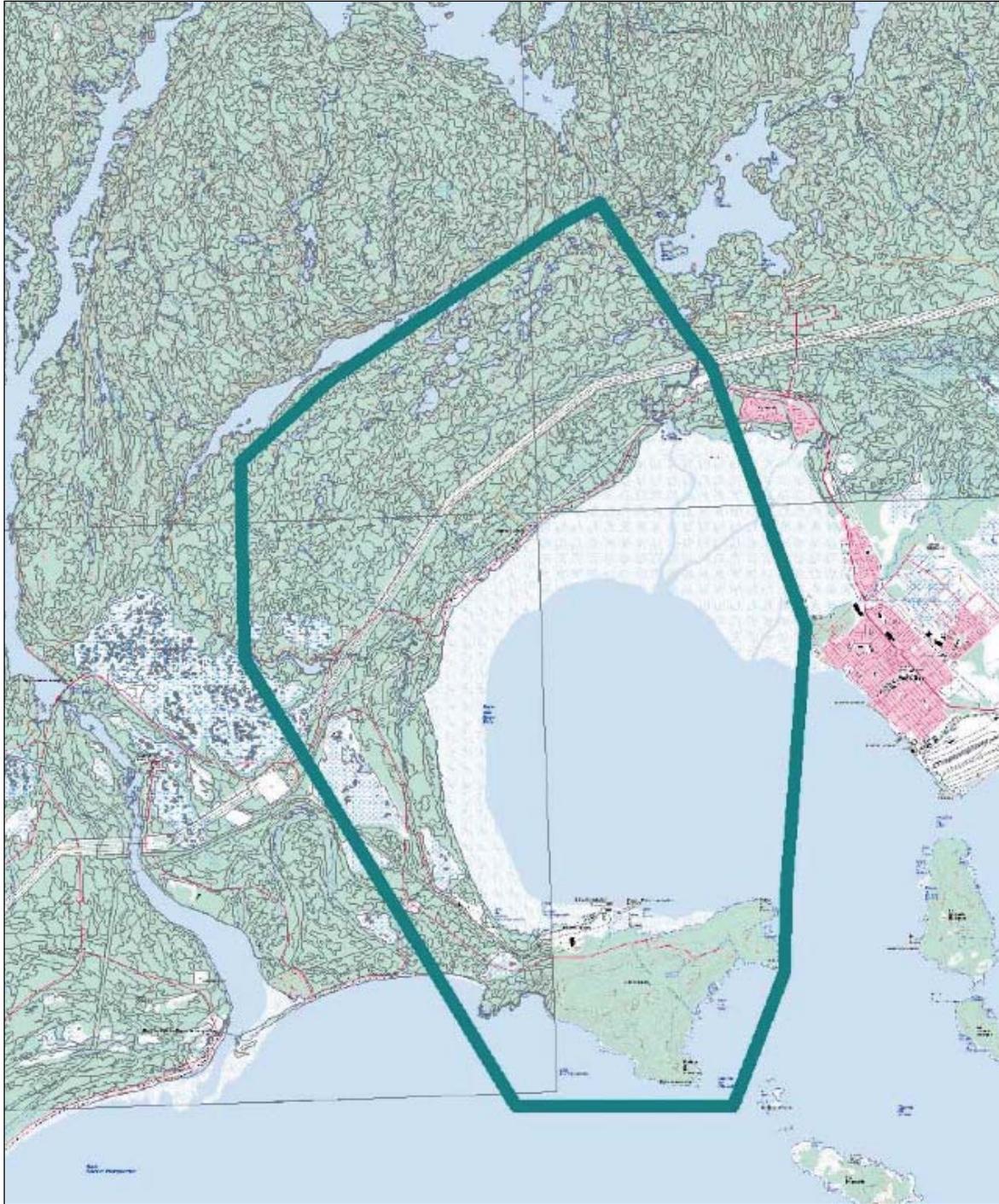


Figure 2 Localisation du secteur à l'étude (Roche ltée, Groupe-conseil, 2011)

## **1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES**

Cette étude de potentiel archéologique traite de l'occupation amérindienne et eurocanadienne. En ce qui a trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel archéologique proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles du milieu à l'étude avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (eurocanadiens et amérindiens), divers documents permettent parfois de localiser précisément des établissements relatifs à cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Les découvertes des dernières années ont démontré que les Amérindiens fréquentent le Québec depuis environ 11 000 ans. Il y a à peine une décennie, ce fait était contesté. Il a aussi été établi que, dépendamment des régions, les Amérindiens pouvaient recourir à une vaste gamme des unités de paysage qui composent leur territoire d'exploitation. Par conséquent, les études de potentiel doivent être constamment ajustées en fonction de l'état des connaissances.

### **1.1 Le potentiel archéologique préhistorique**

#### **1.1.1 L'acquisition des connaissances**

La collecte de données documentaires a été restreinte à un rayon de 20 km autour du secteur à l'étude. Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec, le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région à l'étude. Dans la mesure du possible, lorsque ces données sont accessibles, les modes d'occupation contemporaine du territoire par les autochtones sont pris en considération.

### 1.1.2 L'analyse des données

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches suffisamment approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (nomades/sédentaires), les archéologues ont donc davantage recours aux données environnementales, contingences de l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, ce ne sont pas tant les manifestations culturelles sur un territoire qu'un territoire susceptible de contenir divers indices de cette présence. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains. Ainsi, peu ou pas de critères permettent de localiser les cimetières, les peintures rupestres, les lieux d'extraction des matériaux lithiques, ceux de pratiques cérémonielles, etc.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de campements auxquels ont recours habituellement les autochtones. Une fois ces critères définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges puissent être négligés.

Par ailleurs, les données environnementales doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la dernière déglaciation, particulièrement sur le plan des anciennes formes et composantes du paysage.

Pour les secteurs où très peu de données sont connues, et c'est le cas ici, le potentiel ne peut être évalué qu'en fonction de paramètres génériques. Des critères de ce type ont été définis par les archéologues du Québec (tableau I).

Lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il faut également considérer l'état d'avancement de la recherche. Au cours des ans, il est possible que certains types de milieux aient été négligés par les chercheurs pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, on doit s'assurer que toute la variabilité environnementale a été prise en considération avant de statuer sur la valeur de ces milieux. Diverses zones, pouvant ne pas répondre aux critères de potentiel préalablement établis, peuvent être sélectionnées afin d'améliorer itérativement la grille d'évaluation.

## **1.2 Le potentiel d'occupation historique**

Pour l'occupation préhistorique, aucun document ne nous permet d'identifier des lieux qui auraient pu être occupés à cette époque reculée. Pour ce qui est de l'occupation historique, tant par des Amérindiens que par des Eurocanadiens, certains documents d'archives, notamment des cartes anciennes, indiquent que la région à l'étude est connue. On sait que des missionnaires, des explorateurs et des traiteurs circulent dans la région dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ces documents seront plus abondants et plus loquaces à partir du XVII<sup>e</sup> et surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La méthode d'évaluation se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à déterminer quels sont les sites ou infrastructures (ex. portage, habitation, etc.) pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer selon leur importance et leur qualité de conservation. Si cela s'avère nécessaire, des recommandations sont formulées afin de planifier une intervention archéologique.

<b>Facteurs environnementaux</b>	<b>Niveau de potentiel</b>		
	<b>Fort (A)</b>	<b>Moyen (B)</b>	<b>Faible (C)</b>
<b>Géologie</b>	Proximité d'une source de matière première		
<b>Géographie</b>	Protection; Plages, îles, pointes, anses, baies; points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
<b>Morpho-sédimentologie</b>	Sable, gravier, terrains plats; Terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes Eskers, moraines	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
<b>Hydrographie</b>	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable  Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 50 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau  Distance de la rive = de 50 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et +
<b>Végétation</b>	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
<b>Faune</b>	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
<b>Accessibilité</b>	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile  Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Difficile en tout temps

Tableau I  
Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (tableau modifié de Gauvin et Duguay 1981)

Ceci étant dit, les documents écrits, la cartographie ancienne et la tradition orale sont à même de localiser des lieux qui ont été occupés (poste de traite, portage, cimetière, etc.). Tous ces endroits sont consignés sur les cartes et ils deviennent autant de zones de potentiel. À l'occasion, les données relatives à localisation de ces éléments sont plus ou moins précises, la superficie des zones de potentiel est alors ajustée en conséquence.

## 2.0 DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Le secteur à l'étude correspond à la moitié ouest de la baie des Sept Îles, incluant une partie de l'arrière-pays rapproché. L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de s'en tenir aux paramètres les plus susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

Lorsqu'il sera fait référence au secteur d'étude, il faut entendre le territoire dont les limites sont indiquées à la figure 2. Quant à elle, la région à l'étude fait référence à un territoire qui s'inscrit dans un rayon de 20 km autour du secteur à l'étude.

### 2.1 Le paysage actuel

Le secteur à l'étude occupe une portion de la plaine côtière du golfe du Saint-Laurent qui se caractérise par des altitudes inférieures à 150 m (Dubois 1996 : 30). La topographie varie de plane à accidentée.

#### 2.1.1 Géologie et sources de matières premières

Dans cette région, la roche mère est essentiellement d'origine précambrienne et elle est souvent recouverte d'une bonne épaisseur de dépôts du quaternaire. On y trouve principalement des gabbros et du granit (figure 3). Ces pierres, bien qu'elles ne fassent pas l'objet d'une attention particulière de la part des Amérindiens, peuvent néanmoins satisfaire certains de leurs besoins technologiques. C'est ainsi que des galets peuvent être utilisés comme percuteur/broyeur ou comme poids de filet. Ceci étant dit, de tels galets abondent dans la région et, du point de vue de son offre lithique, le secteur à l'étude ne se démarque pas des régions avoisinantes.

À l'occasion, des veines de quartz peuvent être présentes, sous forme de dyke, dans ce type de formations et on sait que ce matériau a été très utilisé par les Amérindiens qui ont fréquenté la Côte-Nord tout au cours de la préhistoire. Toutefois, ces veines n'ont pas été cartographiées et leur abondance dans le secteur demeure inconnue.

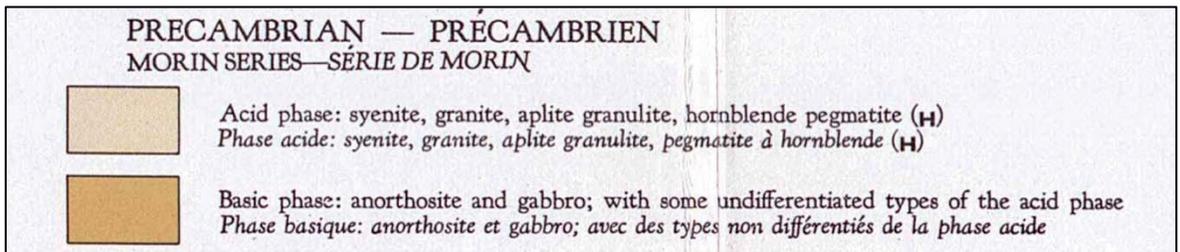
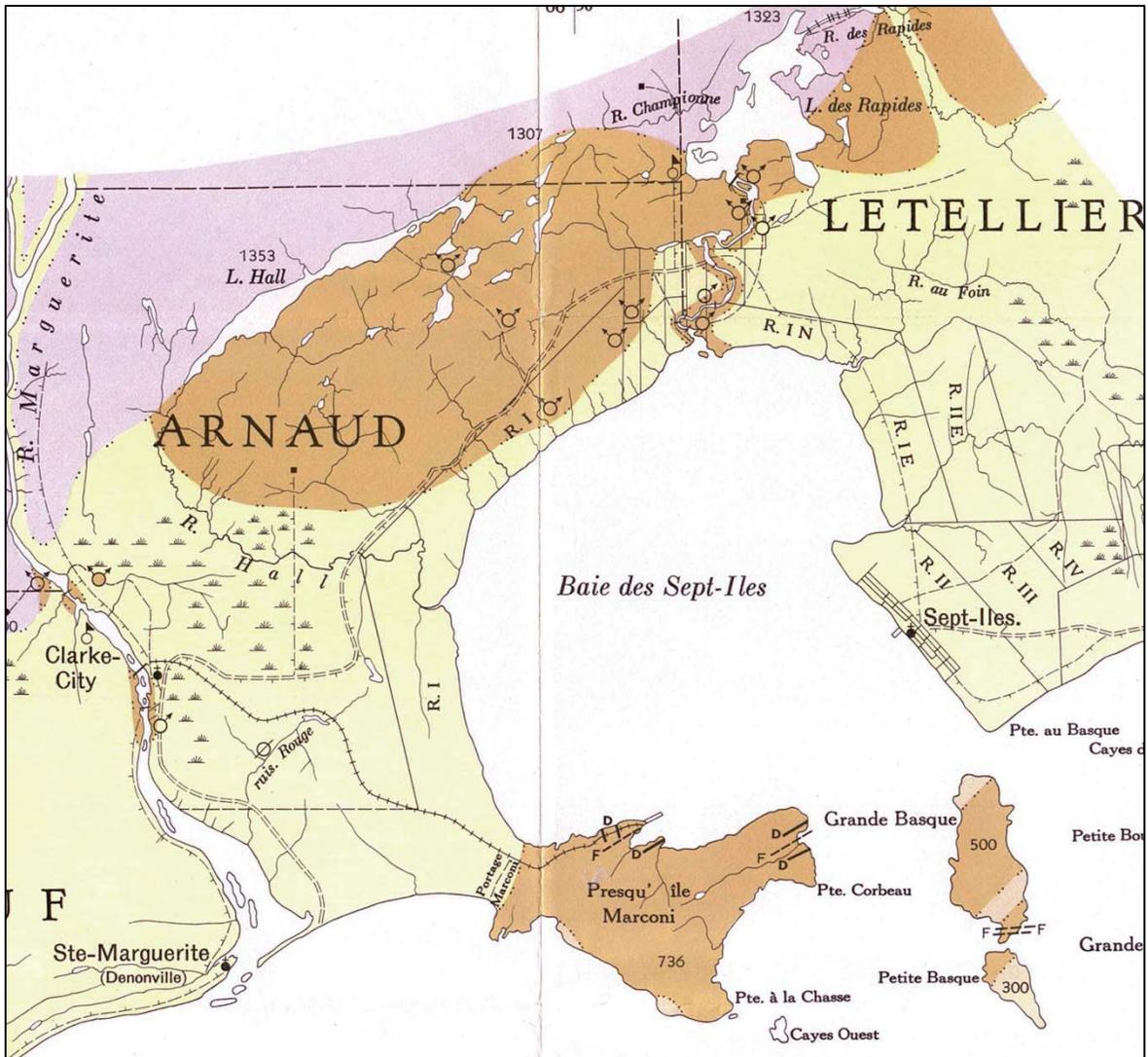


Figure 3 Géologie du secteur à l'étude (Faessler 1942)

### 2.1.2 Les dépôts de surface

En règle générale, les sols de la région entrent dans la famille des podzols ou encore sont constitués de sols organiques associés aux tourbières (Dubois 1996 : 46). Ces derniers sols constituent des obstacles, l'été, à la présence humaine. Par contre, les podzols sont habituellement bien drainés et donc favorables à l'installation de campement.

Les dépôts de surface sont principalement d'origine marine (au sud) et glaciaire (au nord-est). La roche-mère affleure en quelques endroits et de petites tourbières parsèment cette surface (figure 4).

Au point de vue physiographique, le secteur à l'étude s'insère à l'intérieur d'une plaine littorale constituée principalement de terrasses deltaïques et de cordons de plage, entrecoupés par quelques tourbières ombotrophes (Ducruc 1983).

Le long de la baie des Sept Îles, la surface du sol a été perturbée en maints endroits, notamment par la construction de routes et d'habitations. Des sédiments ont aussi été prélevés dans le cadre de l'exploitation de gravières.

### 2.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude est baigné par la baie des Sept Îles qui constitue un havre de grande qualité. Il est encadré par deux importants axes de circulation, la rivière Sainte-Marguerite et la rivière Moisie.

De plus, de petites rivières traversent la surface à l'étude, notamment les rivières des Rapides et Hall. Quelques cours d'eau plus petits, et sans nom, drainent également les terres de ce secteur. C'est ainsi que l'apport en eau douce est non négligeable dans cet univers dominé par l'eau salée.



#### 2.1.4 La végétation

Le secteur à l'étude occupe un environnement biologique de type boréal inférieur maritime (Ducruc et coll. N.D.). C'est dire qu'il est colonisé par une forêt claire de type sapinière à bouleau blanc. Ceci étant dit, d'autres types d'environnement forestier prévalent sur ce territoire, notamment la sapinière à mousses et la pessière à mousses (figure 5). C'est dire que l'environnement biologique est permissif et que tant les Amérindiens que les Européens/Eurocanadiens étaient en mesure d'y satisfaire la plupart de leur besoin en matière ligneuse.

### **2.2 Les principales phases de la mise en place du paysage actuel**

La déglaciation du territoire à l'étude débute vers 10 300 ans AA (Dubois 1996 : 63). Toutefois, la mer, gonflée par l'énorme quantité d'eau évacuée à même la fonte du glacier, talonnait constamment ce dernier, empêchant toute terre d'émerger.

Si la vie terrestre était alors quasi impossible, il en allait autrement de la vie marine. Les recherches ont démontré que les baleines, les morses et les phoques, de même que toutes les espèces du réseau trophique que la présence de ces mammifères marins suggère, parcouraient déjà les eaux libres de glace.

Le niveau maximal atteint par la mer Goldthwait, l'ancien golfe du Saint-Laurent, a été d'environ 130 m de plus que l'actuel (figure 6). C'est dire que le secteur à l'étude a été entièrement recouvert par la mer, comme en témoignent d'ailleurs les dépôts de surface.

Vers 9500-9000 ans AA, la terre a commencé à poindre, ballottée par la mer et toujours écrasée par l'énorme masse du glacier (Parent et coll. 1985). Malgré tout, le climat s'améliorant constamment, la fonte du glacier devient inexorable. Enfin libérée de ce poids, la terre se décompresse rapidement au début, puis de plus en plus lentement. La région de Sept-Îles sera la dernière à se libérer des glaces en Côte-Nord.



À cette époque, de grands delta postglaciaires caractérisent l'embouchure des rivières Sainte-Marguerite et Moisie. À l'intérieur des terres, le dégagement du territoire met au jour des collines rocheuses contournées par d'innombrables cours d'eau, toujours gonflés par la fonte du glacier.

Vers 9000 ans AA, le paysage est tout à fait ouvert. Le sol se compose alors d'une mosaïque de sols nus et d'une toundra herbeuse. Des conditions climatiques plutôt rigoureuses contraignent le développement des plantes. Toutefois, une nette amélioration du climat permet la croissance progressive des arbres et des arbustes de 9000 à 5000 ans AA (Richard 1987).

Le continent se relevant continuellement, le sol s'assèche; lacs et rivières y creusent leur niche, profitant du dégagement des failles rocheuses pour s'y glisser. La toundra arbustive s'installe partout, contrainte seulement par une plus grande densité arborée (sapins et épinettes) dans les bas de versants et les secteurs les mieux protégés des vents. Le maximum thermique sera atteint vers 6000-5000 ans AA. La température est alors plus clémente qu'aujourd'hui. Les grands traits de la forêt actuelle sont en place le long du littoral depuis environ 7000 ans AA (Richard 1987).

À partir de 6000 ans AA, le relèvement isostatique est plus lent et les composantes du paysage, ayant moins de 20 m d'altitude, émergent graduellement.

On peut dire que les grandes lignes du paysage sont en place depuis environ 1000 ans et même qu'une certaine immobilité a été atteinte. En effet, les géomorphologues ne perçoivent, actuellement, plus aucun indice d'un mouvement quelconque de la croûte terrestre (Dubois 1996). Seules la sédimentation, l'action des vents et des vagues sur les sables de la plage modifient, au gré des tempêtes, un bord de mer à l'occasion fragile.

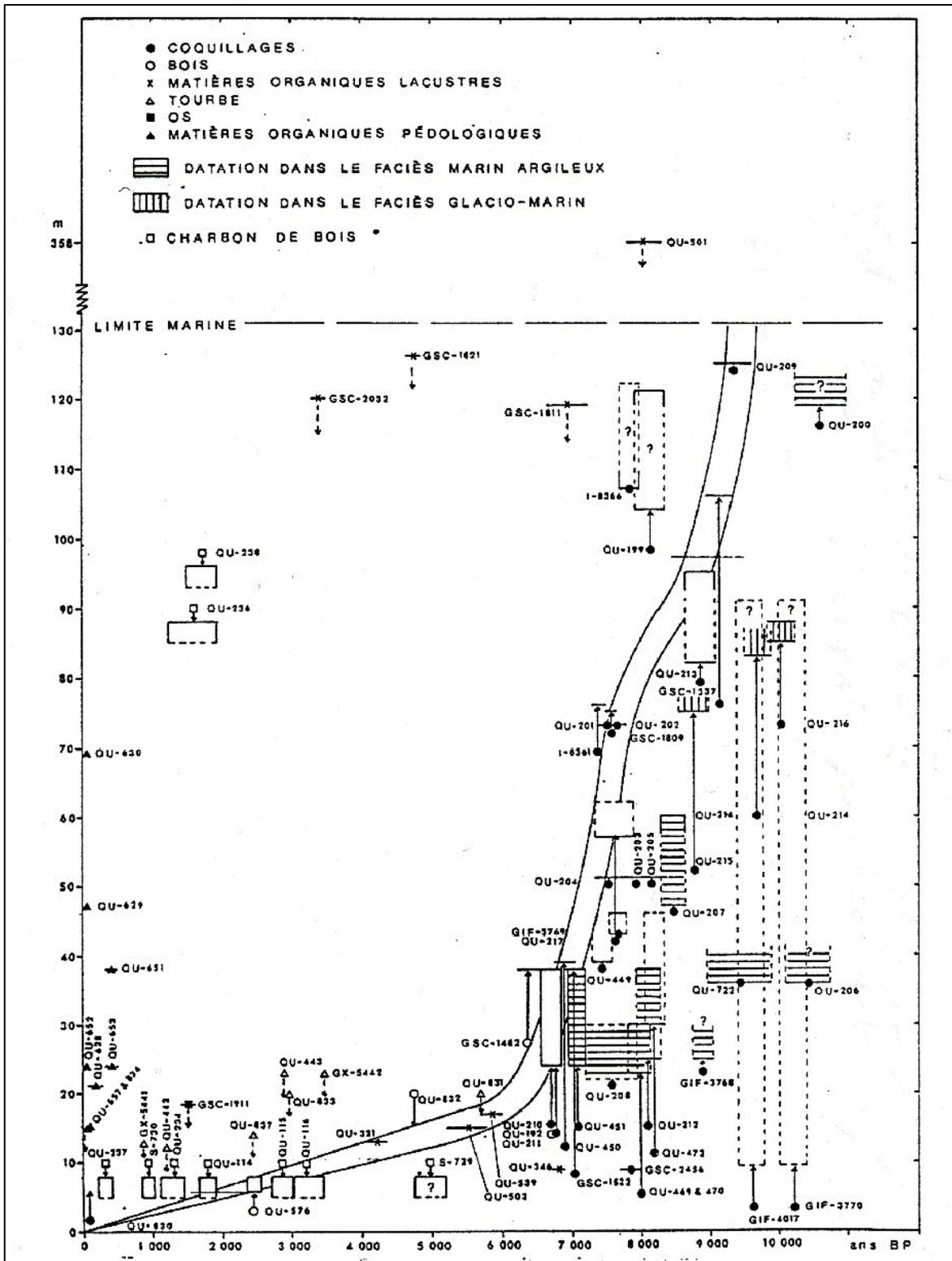


Figure 6 Courbe d'émersion de la Moyenne-Côte-Nord (Bigras et Dubois, 1987)

### **3.0 L'HISTORIQUE DU PEUPEMENT**

La mise en place des conditions environnementales favorisant l'occupation humaine du territoire de la Moyenne-Côte-Nord vient d'être décrite. Le présent chapitre présente les caractéristiques culturelles des divers groupes ayant occupé, ou susceptibles d'avoir occupé ce territoire.

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les une des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

#### **3.1 La période préhistorique**

##### **3.1.1 Le peuplement initial (8500? à 6500 ans AA)**

Vers 9000, mais plus probablement vers 8500 ans AA, les principales conditions environnementales sont réunies pour que des groupes humains puissent occuper le secteur à l'étude. À cette époque, les Amérindiens occupent déjà, depuis plus de 1000 ans, le sud de l'Estrie et la région de Québec. Descendants des groupes paléoindiens qui ont colonisé le territoire américain vers 15 000 ans AA, ils se sont adaptés aux conditions écologiques changeantes du Nord-Est américain incluant, dans certains cas, une exploitation des ressources côtières. Au cours de leurs déplacements et migrations, ces populations ont inclus dans leur territoire la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Dans la séquence chronologique du Québec, les archéologues insèrent ces populations pionnières dans la période archaïque, soit ancien (10 000 à 8000 ans AA) soit moyen (8000 à 6000 ans AA).

De part et d'autre de la Moyenne-Côte-Nord, c'est-à-dire en Haute-Côte-Nord et en Basse-Côte-Nord, des sites archéologiques sont associés à cette période ancienne, 8000 ans AA pour la Haute-Côte-Nord et 9000 ans AA pour la Basse-Côte-Nord. Les données à notre disposition semblent indiquer que des vagues de peuplement distinctes ont atteint ces deux régions.

Les sites de cette période correspondent à des lieux d'établissement de superficie relativement limitée, sur lesquels les occupants ont abandonné des outils de pierre, telles des pointes de trait de forme foliacée ou triangulaire à base droite ou concave en Basse-Côte-Nord ou encore à pédoncule en Côte-Nord, des petits grattoirs sur éclat, des pièces esquillées et enfin des couteaux bifaciaux de forme foliacée à base légèrement convexe.

Les pierres disponibles localement, comme les quartz et quartzites, forment l'essentiel de l'assise technologique de la pierre taillée, tandis que les calcaires et schistes, présents dans les formations sédimentaires, sont utilisés lors de la fabrication des outils polis, hache, herminette, etc. Les quelques données ostéologiques disponibles indiquent que ces groupes pratiquaient une économie mixte qui accordait une place importante à l'exploitation des ressources du littoral, comme les morses et les phoques.

Les sites les plus importants de cette période se retrouvent sur de hautes terrasses ou replats, dont l'altitude concorde avec l'âge présumé ou réel et la courbe d'émersion des terres. Quelques petits sites ont été retrouvés, éparpillés un peu partout dans plusieurs types de milieu naturel. Ils témoignent d'une exploration « désintéressée » par des gens qui apprivoisent un nouveau territoire. Aucun site de cette période n'a encore été associé à cette période en Moyenne-Côte-Nord.

### 3.1.2 L'Archaïque moyen (6500 à 5000 ans AA)

Dans les sites archéologiques trouvés en Haute-Côte-Nord, les pointes et les couteaux portent un long pédoncule ou encore des encoches latérales. Certains liens semblent unir ces sites à d'autres trouvés le long de la vallée du Saint-Laurent.

À cette époque, plusieurs établissements témoignent d'une occupation récurrente de la Haute-Côte-Nord. Ce fait pourrait témoigner de la présence de groupes locaux favorisant l'exploitation d'un territoire plus restreint, peut-être tourné vers l'hinterland (Chevrier 1996a). Peu d'indices se rapportent au type d'économie de subsistance pratiquée, si ce n'est que les ressources maritimes, entre autres le phoque, y semblent occuper une place importante.

Vers 6500 ans AA, le matériel archéologique des sites de la Basse-Côte-Nord présente certains attributs technologiques qui, tout en étant présents dans les assemblages plus anciens, deviennent alors plus explicites. Les pointes et les couteaux sont maintenant de forme foliacée ou triangulaire et munis à la base d'un pédoncule mamelonné. La forme de ce pédoncule aura tendance à s'allonger et à s'élargir tout au long de cette période. Plusieurs indices permettent d'envisager des rapports entre les sites de la Basse-Côte-Nord et ceux trouvés le long de la façade atlantique de la Nouvelle-Angleterre. Outre ces changements, on remarque l'introduction graduelle de nouvelles matières premières lithiques, ce qui suggère que le territoire utilisé par les Amérindiens s'accroît. Ces pierres correspondent à des cherts de Terre-Neuve et au quartzite de Ramah, qui provient du nord du Labrador.

Plusieurs sites de cette période témoignent de la présence de l'établissement de campements plus vastes que ceux des périodes précédentes. Les données ostéologiques témoignent toujours d'une exploitation généralisée des ressources du littoral, avec toutefois une emphase plus forte envers les ressources maritimes. Le modèle de mobilité territoriale diffère sensiblement de celui identifié précédemment. Bien que faisant toujours état de déplacements fréquents, certains indices laissent croire que les Amérindiens retournent plus régulièrement en certains endroits. Les sites de cette période occupent des milieux divers. Ils sont nombreux en bordure des plages de sable, mais semblent également fréquents dans les champs de blocs.

Le plus vieux site actuellement connu en Moyenne-Côte-Nord date de cette époque. Il s'agit du site EbDj-4, daté d'environ 6000 ans AA, et qui a été trouvé à environ 70 km à l'est de Sept-Îles, sur une terrasse qui s'élève à près de 96 m au-dessus du niveau de la mer (Chevrier 1996).

### 3.1.3 L'Archaïque récent (5000 à 3000 ans AA)

Vers 5000 ans AA, en Basse-Côte-Nord, le paysage évolue vers celui que l'on connaît actuellement. Toutes les terres ayant 20 m d'altitude et plus sont alors émergées. C'est au cours de cette période que les Amérindiens, maintenant que le Québec est entièrement déglacé, s'approprient l'intérieur des terres, à la hauteur de la baie James.

Au cours de cette période, les sites de la Haute-Côte-Nord expriment certains liens avec les traditions culturelles en vigueur dans la vallée du Saint-Laurent, en Ontario oriental et dans l'état de New York (Chevrier 1996). Les travaux archéologiques effectués le long de la rivière Sainte-Marguerite ont permis de recueillir des pointes de projectile qui ont été associées à cette période (Cérane 2000). Ainsi, au cours de cette période, les Amérindiens semblent fréquenter sur une base plus régulière l'hinterland, tout en ne négligeant pas le littoral où des établissements plus vastes, indices de la présence de camp de base, ont été trouvés.

#### 3.1.4 Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

À partir de 3000 ans AA, le paysage correspond sensiblement à l'actuel. De 3000 à 2400 ans AA, les Amérindiens qui fréquentent la région disposent d'une gamme très variée de matières premières lithiques qui proviennent de régions parfois éloignées (Labrador, Terre-Neuve, Côte-Nord). De cette grande variété de pierres, ils fabriqueront des outils tels : les pointes de trait à encoches latérales à base convexe ou rectiligne, des couteaux foliacés, des poinçons et forets-alésoirs, des herminettes en pierre polie. Ils utiliseront également des grattoirs, racloirs, coins et pièces esquillées.

Leurs sites se caractérisent par l'aménagement de structures de combustion étendues, composées principalement de pierres et de charbon de bois. Les restes fauniques sont rares, ceux trouvés témoignent d'une exploitation généralisée des ressources du littoral. Ces sites ont été retrouvés à des altitudes de 10 m et plus.

#### 3.1.5 Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Vers 2400 ans AA, les composantes des sites amérindiens se modifient sensiblement. Les matières premières lithiques utilisées sont moins variées, la forme de certains outils change (pointe à pédoncule divergent) et leur variabilité apparaît également moins grande. Des foyers de forme ovale ou allongée occupent la partie centrale des habitations. Au cours de cette période, les Amérindiens se remettent à utiliser le quartzite local, ils délaissent le quartzite de Ramah.

Plusieurs sites de cette période sont connus en Moyenne-Côte-Nord et ils s'insèrent en continuité avec les sites de la période précédente. De plus, ils présentent certaines similitudes avec ceux de la Basse-Côte-Nord.

En Haute-Côte-Nord, les sites de cette période livrent assez régulièrement des tessons de céramique, dont la facture imite celle trouvée le long de la vallée du Saint-Laurent. La céramique est moins abondante en Moyenne-Côte-Nord et rare en Basse-Côte-Nord.

Au cours du Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA), on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus intensive des ressources maritimes. Les sites sont plus abondants dans la région, ce qui dénote une exploitation quasi permanente des ressources locales. Cette « sédentarité » ira en s'accroissant au cours des siècles suivants. Les sites occupent des emplacements variés, que ce soit des replats sableux bien drainés ou encore le sommet de buttes rocheuses qui surplombe un plan d'eau d'importance.

Bien que l'identité culturelle des autochtones soit difficile à préciser à partir du seul matériel archéologique, il semble bien qu'Algonquiens et Iroquoiens se côtoyaient en Haute-Côte-Nord. Il est plus difficile d'affirmer une telle chose pour la Moyenne-Côte-Nord.

En Basse-Côte-Nord, à partir de 2400 ans AA, le quartzite du Labrador refait brusquement son apparition sur les sites amérindiens. Ce quartzite deviendra, à l'occasion, un des matériaux les plus fréquemment utilisés pour la confection des outils, en compagnie de certains cherts à grains fins originaires de Terre-Neuve. La forme des outils se modifie. Les pointes de trait et les couteaux auront dorénavant des formes foliacées à encoches latérales ou porteront un pédoncule divergent. Cette période témoigne également de contact avec les populations occupant l'ouest du territoire, soit la région du Saguenay. En effet, on retrouve dans les sites archéologiques de l'est certains artefacts en quartzite de Mistassini, de même que quelques tessons de poterie amérindienne.

### 3.1.6 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA)

Cette période livre un nombre considérable de sites archéologiques. Il est maintenant évident que des groupes locaux sont installés dans la région et que celle-ci est fréquentée sur une base régulière (figures 7 et 8). Les matières premières lithiques utilisées varient considérablement, que ce soit le quartzite de Ramah, celui de Mistassini, ou encore des cherts variés et le quartz.

Les pointes sont, en général, petites et parfois unifaciales. Les couteaux sont habituellement foliacés asymétriques et à base carrée, ils sont parfois taillés à même des éclats. Les grattoirs sont toujours abondants, de même que les racloirs et les éclats utilisés.

Ces artefacts se distribuent autour de foyers, souvent allongés, et composés de pierres altérées par le feu, d'os calcinés et de charbons de bois. De plus en plus, on note la présence d'habitations allongées, multifamiliales, qui témoignent d'une certaine semi-sédentarité. Des groupes locaux font de la région à l'étude leur terre privilégiée d'établissement.

## **3.2 La période historique<sup>1</sup>**

### 3.2.1 L'historique ancien (1500 à 1608 A.D.)

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, toute la Côte-Nord est fréquentée par des Amérindiens. Des représentants de deux familles linguistiques s'y seraient côtoyés, des groupes algonquiens présents tout le long de la côte, mais aussi des groupes iroquoiens surtout en Haute-Côte-Nord.

---

<sup>1</sup> Cette section s'inspire de l'étude de Cérane 1988.

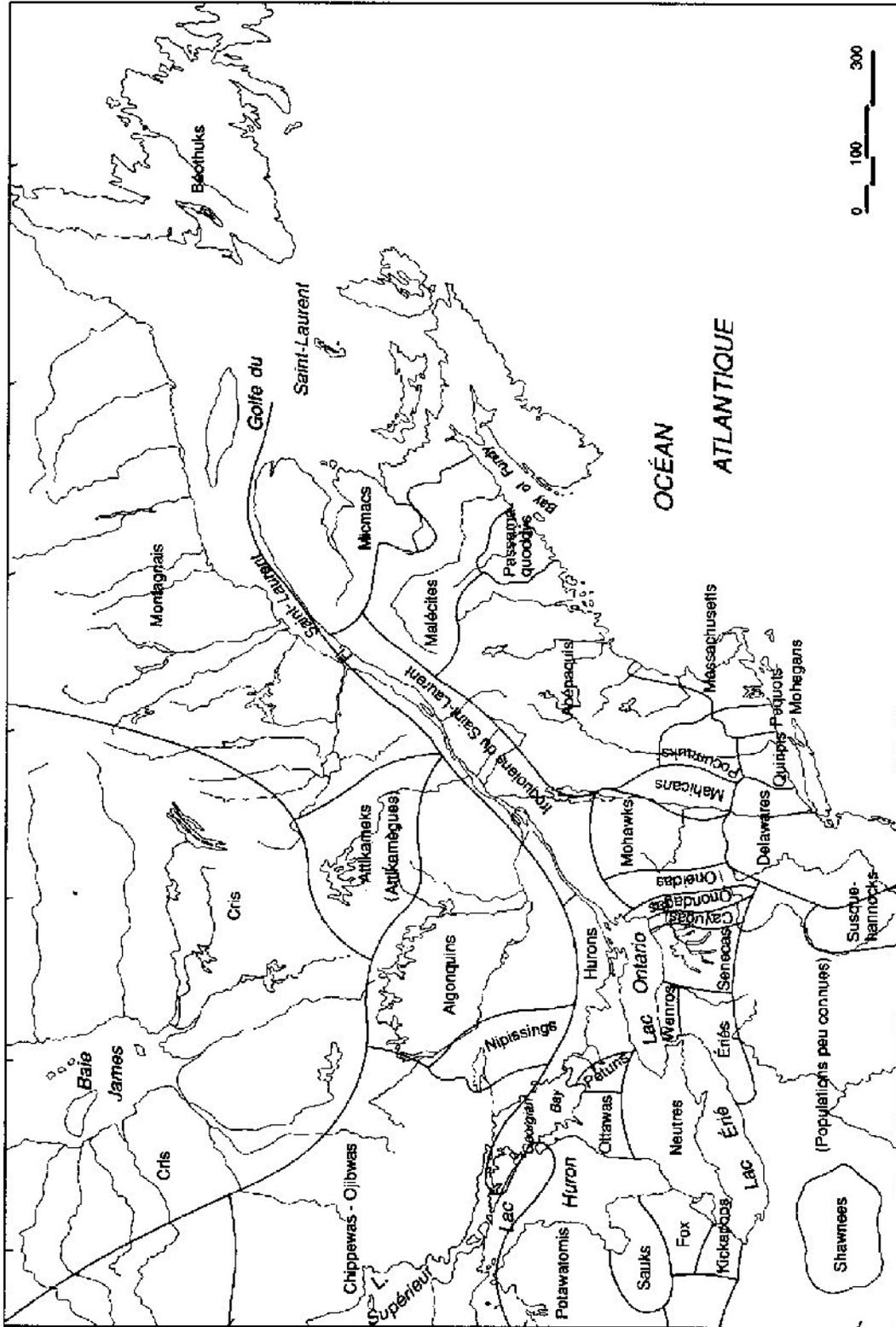


Figure 7 Découpage culturel du Nord-Est vers 1300 (Chevrier 1996)



Jacques Cartier fut le premier Européen à décrire les environs de Sept-Îles en 1535. C'est d'ailleurs lui qui utilisera pour la première fois ce toponyme, d'abord appelé *ysles Rondes*, le nom *Sept Ysles* s'est imposé par la suite. Les Innus/Montagnais utilisent plutôt *Washat*, qui signifie baie, comme dénomination (Cartier 1977). Par la suite, Samuel de Champlain explora la région en 1603, mais ces descriptions demeurent vagues. Ces deux explorateurs ne font pas mention d'une présence amérindienne dans la région au moment de leur passage.

Parmi les peuples algonquiens, on considère que les Oumamiois, de la nation des Innus/Montagnais, fréquentaient plus particulièrement la région de Sept-Îles (figure 7). Au cours de cette période, la présence européenne est trop ponctuelle pour modifier sensiblement le mode de vie des Amérindiens.

### 3.2.2 La Nouvelle-France (1608 à 1760 A.D.)

La fondation de Québec en 1608 AD par Champlain consacre le rôle de la France en Amérique. De simple comptoir commercial ouvert à la concurrence des marchands indépendants et des baleiniers, la Nouvelle-France sera maintenant gérée par le royaume français qui n'y voit encore qu'un lieu de négoce. Tadoussac constitue à l'époque le principal lieu d'échange pour la traite des fourrures. Toutefois, l'importance grandissante de Québec en tant que comptoir commercial, vers 1615-1620 AD, provoque le déclin du poste de Tadoussac. Ailleurs en Côte-Nord, la traite demeure le lot de marchands indépendants.

En 1652, la Traite de Tadoussac est officiellement créée. De nombreux postes de traite seront établis le long de la Côte-Nord, notamment à Sept-Îles/Moisie qui en constitue la limite orientale. Ces postes serviront également aux religieux pour l'évangélisation des Amérindiens. La région de Sept-Îles sera longtemps desservie par des missionnaires jésuites basés notamment à Québec et à Tadoussac. Ces derniers font notamment référence à une occupation amérindienne des lieux, notamment de la part des Oumamiouek, un peuple innu/Montagnais, voisins à l'est des Papinachois (figure 9).



Figure 9 Laure et Guyot, Carte du domaine du Roi, 1732-1733 (ANQ, C-901, Nouvelle-France)

Une première mission, la mission de l'Ange-Gardien, sera installée par le Jésuite Jean de Quen dans la région vers 1650-1651, elle servira également de poste de traite. Ce poste n'était pas opérationnel à longueur d'année, mais il est possible qu'il ait accueilli des traiteurs occasionnellement. Par la suite, la « Société des Sept-Îles » gèrera un poste entre 1671-1684. Ce dernier sera détruit en 1690 par les Anglais, reconstruit en 1720 et redétruit en 1760 (Caron 1984). Plusieurs traiteurs français et canadiens parcourront l'intérieur des terres à cette époque afin d'établir des contacts avec les autochtones, malgré cela, les itinéraires suivis demeurent vagues.

Toutefois, preuve d'une présence amérindienne régulière et abondante - on parle de près de 400 Innus qui fréquentaient la région à l'époque (Parent 1985) - une chapelle sera érigée en 1744. Cette présence européenne, commerciale et religieuse, est susceptible d'avoir modifié en partie les habitudes des Amérindiens. Ils ont pu capturer davantage d'animaux à fourrure afin d'échanger les peaux contre des biens européens. Toutefois, ces changements demeurent minimes, la Côte-Nord demeure une terre amérindienne où le mode de vie respecte les traditions ancestrales (Desjardins 1983, Dufour 1996). Sept-Îles ressort comme un lieu de rassemblement pour les Amérindiens de la région et cet aspect perdurera jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

### 3.2.3 Le régime anglais (1760 à 1867 A.D.)

La conquête n'a que peu d'influence sur l'usage de la Côte-Nord par les Européens ou les Eurocanadiens, si ce n'est que le commerce passe aux mains des Anglais. Une vocation militaire se greffera au poste de Sept-Îles, entre 1760 et 1859. Toutefois, les traiteurs ne remontent presque plus la Moisie de 1750 à 1838 (Niellon n.d.). Ce sont les Innus qui doivent descendre vers le golfe pour les rencontrer.

Le poste de Sept-Îles prend de l'importance et compte, en 1786, une maison, une boulangerie, une tonnellerie, deux magasins, une étable, un hangar et une cave pour les huiles (Dufour 1996). À partir des années 1820, tous les postes de la Côte-Nord passeront sous la tutelle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, cette dernière ayant obtenu un droit de pêche exclusif au saumon sur la rivière Moisie (figure 10). Le gouvernement mettra un terme à ce monopole vers 1852, avec l'octroi de concessions par bail pour la pêche



Figure 10 Bay of the Seven Islands (Bayfield 1838, BANQ)

sportive, concessions qui seront contestées par les Amérindiens (Panasuk et Proulx 1981, Castonguay et Dandenault et Associés 1999). Apparemment, le poste est fermé de 1859 à 1870. Il semble qu'il a été déplacé à cette époque (1861?) et il restera en service jusque vers 1935 (figure 11). Au cours de cette période, les pêches se développent lentement dans la région, ce qui attire une nouvelle population eurocanadienne. À cette époque, quelques familles innues vivent en permanence à l'embouchure de la rivière Moisie.

#### 3.2.4 La Confédération canadienne (1867 à aujourd'hui)

À partir de cette période, il est indéniable que la présence eurocanadienne s'accroît dans la région, bien que le secteur à l'étude ne soit pas encore loti. D'une centaine d'Eurocanadiens en 1875, la région de Sept-Îles en compte plus de 175 en 1895, tandis que le secteur de la Moisie en accueille près de 170. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le village de la Moisie, où la compagnie d'acier de Québec (Moisie iron co.) exploite la magnétite à partir de 1871, apparaît avoir été au moins aussi peuplé que celui de Sept-Îles.

C'est à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que des terres sont concédées dans le secteur à l'étude, principalement à l'embouchure des rivières et à l'est du secteur à l'étude (figure 12).

Autant la présence européenne pouvait être qualifiée de sporadique jusqu'à maintenant, autant elle ira en s'intensifiant avec comme conséquence pour les Innus une diminution de leur souveraineté sur une partie de leur territoire, situation qu'il conteste abondamment (Castonguay et Dandenault et Associés 1999). De grandes concessions forestières sont accordées à de riches marchands, entre autres, à Léandre et Méthot, le long de la rivière Sainte-Marguerite, et à W.H. Molson au nord de la baie des Sept Îles et le cours inférieur de la rivière Moisie (Perron 1996). C'est au cours de cette période, et suite à l'établissement de l'usine de papier du village de Clarke City, qu'un chemin de fer reliera ce village au quai de la pointe Noire (figure 11).

L'accroissement démographique des Eurocanadiens, associé à leur usage de territoires de plus en plus vastes, provoque un fort mécontentement de la part des Montagnais. Le

Chemin de fer



Figure 11 Bay of the Seven Islands, north coast of the River St. Lawrence (Grande-Bretagne, Hydrographic Dept, 1946, BANQ)

Portage

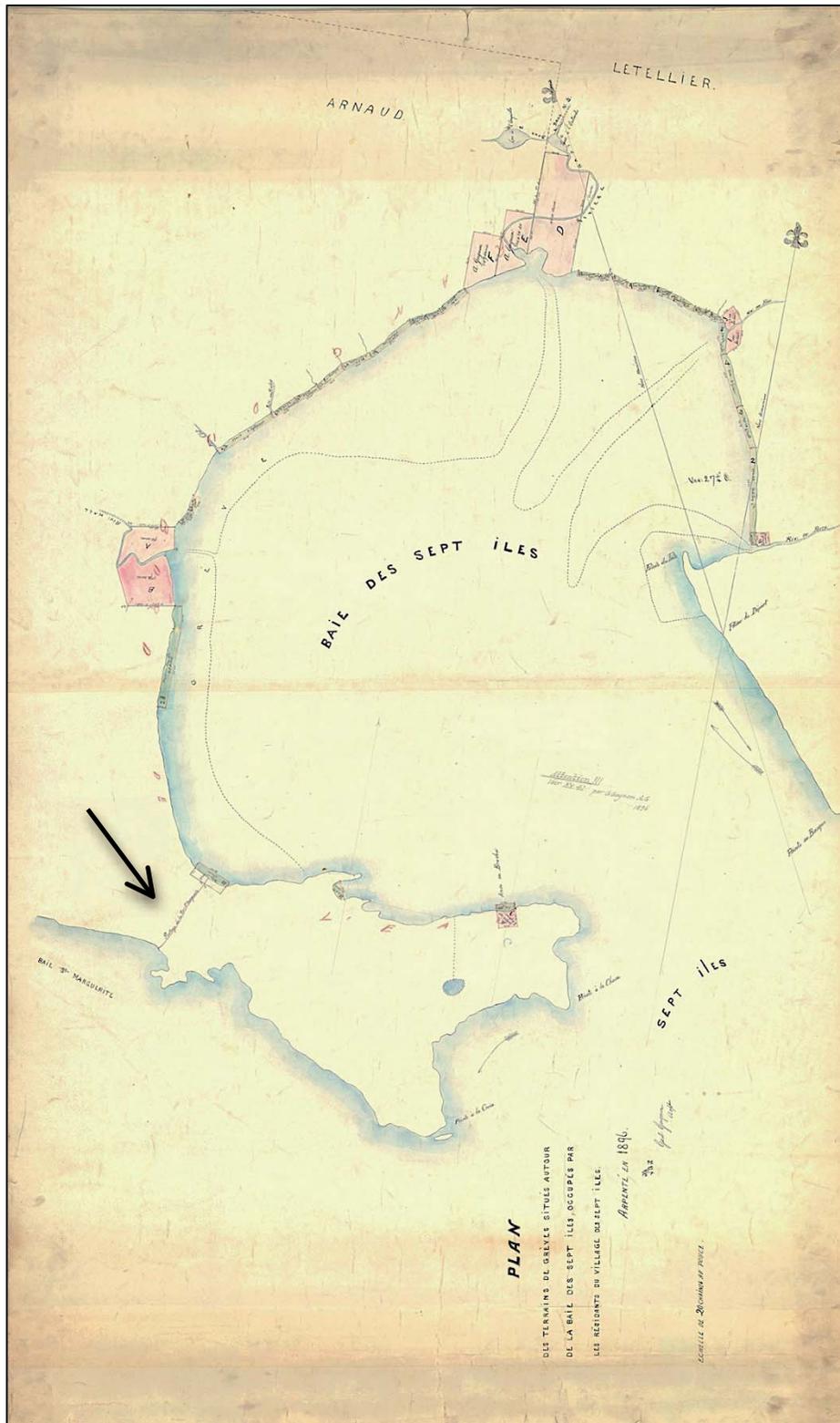


Figure 12 Plan de la baie des Sept Îles (Gagnon 1896, BAGQ)

gouvernement tente d'apaiser leur ressentiment en leur accordant un subside, puis en réservant des terrains en vue de la création d'une réserve vers 1906, un projet dans l'air depuis 1880 (Dubreuil 1993). Quant à la bande de Sainte-Marguerite, elle s'était installée sur la rive est de la rivière, à la hauteur de l'actuelle centrale SM-2. La réserve de Sept-Îles sera fondée officiellement en 1925 et celle de Maliotenam en 1949. À partir des années 1950, les Innus de la région se sédentariseront, ce qui ne limite en rien leurs revendications, entre autres, envers leur droit de pêcher le saumon sur la Moisie (Castonguay, Dandenault et Associés 1999).

À partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la pointe Noire connaît un essor industriel important à la suite de l'établissement d'usine de bouletage du fer et du développement d'un quai en eau profonde. Les activités industrielles s'étant multipliées dans ce secteur, il en a résulté une forte perturbation des sols, ce qui n'est pas sans avoir affecté l'intégrité de son potentiel archéologique.

## **4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**

### **4.1 Les recherches documentaires**

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci ont trait à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique eurocanadien et autochtone. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ), le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications, le schéma d'aménagement de la MRC des Sept-Rivières, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

### **4.2 État des connaissances en archéologie**

Le potentiel archéologique du littoral et de l'intérieur des terres de la région de Sept-Îles est abordé avec détails dans l'étude de potentiel archéologique et d'utilisation du territoire du bassin de la rivière Sainte-Marguerite (Cérane 1988). Le long du littoral cinq autres études de potentiel ont été réalisées jusqu'à présent, outre celle qui fait l'objet de cette mise à jour (Pintal 1997) : une couvre le territoire de la réserve innue de Uashat (Dubreuil 1997); et une autre a été effectuée avant la reconstruction du barrage SM-1 (Pintal et Royer 1998); une recherche a évalué le potentiel d'un corridor longeant la rivière Moisie (McCaffrey et coll. 2006), tandis que le secteur de la pointe Noire a fait l'objet de deux études (Pintal 2006, Arkéos 2006). Le secteur à l'étude a été couvert en partie dans l'étude de McCaffrey et coll, 2006 et dans celle d'Ethnoscop 2008). Sans n'avoir jamais fait l'objet d'une prospection systématique, le littoral de la région a été soumis à plusieurs inventaires. En ce qui concerne l'intérieur des terres, seul le bassin de la rivière Sainte-Marguerite a fait l'objet d'une expertise détaillée (tableau II) (figure 13).

Certains sites d'intérêts patrimoniaux ont été identifiés dans la région. Mentionnons, entre autres, la chapelle des Oblats et le vieux poste de traite de Sept-Îles. Une portion de la ville de Clarke City a également été identifiée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine comme ayant une forte valeur patrimoniale.

**Tableau II**  
Liste des interventions effectuées à ce jour dans la région de Sept-Îles

Bernier 1991, 1992, 1995, 1996, 1999 Castonguay et Chevrier 1976 Cérane 1987, 1989, 1992, 1993, 1994, 1996, 1997a, 1997b, 1998, 1999, 2000 Chevrier 1972, 1973a, 1973b, 1974, 1977 Chism 1980 Dubreuil 1997 Dumais 2001 Ethnoscop 2009 Fortin 1978	Gaumond n.d. Lafrance 1972 Lagacé 19914 Laplante 1966 Levesque 1981 MacLeod 1968 Mandeville 1994 Pintal 2001, 2004, 2005 Somcynski 1993
--	---

Par ailleurs, dans l'étude d'utilisation du territoire du bassin de la rivière Sainte-Marguerite (Cérane 1988), une zone à valeur historique amérindienne est située au nord de Clarke City, à l'est du barrage Sainte-Marguerite 2. Cette zone recèlerait les vestiges de la petite réserve de Clarke City, où plus d'une dizaine de maisons auraient été construites par des familles innues de la bande de Sainte-Marguerite. Finalement, Dubreuil recommande de considérer les vestiges de l'ancienne baleinière établie sud-est de la pointe Noire (Dubreuil 2007, figure 13 EaDo-b). À l'exception de ce dernier, aucun des sites mentionnés ici ne se trouve à l'intérieur du secteur à l'étude.

La banque de données informatisées des sites archéologiques (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine fait état de la présence de 44 sites archéologiques dans les environs de Sept-Îles (tableau III, figure 13).

**Tableau III**  
Répartition des sites archéologiques connus dans ou à proximité du secteur à l'étude

<b>Identité culturelle</b>	<b>N° sites archéologiques</b>
Eurocanadien 1608-1759	1
Eurocanadien 1800-1899	7
Eurocanadien 1900-1950	6
Amérindien historique contact à 1900	3
Préhistorique	27
<b>Total</b>	<b>44</b>

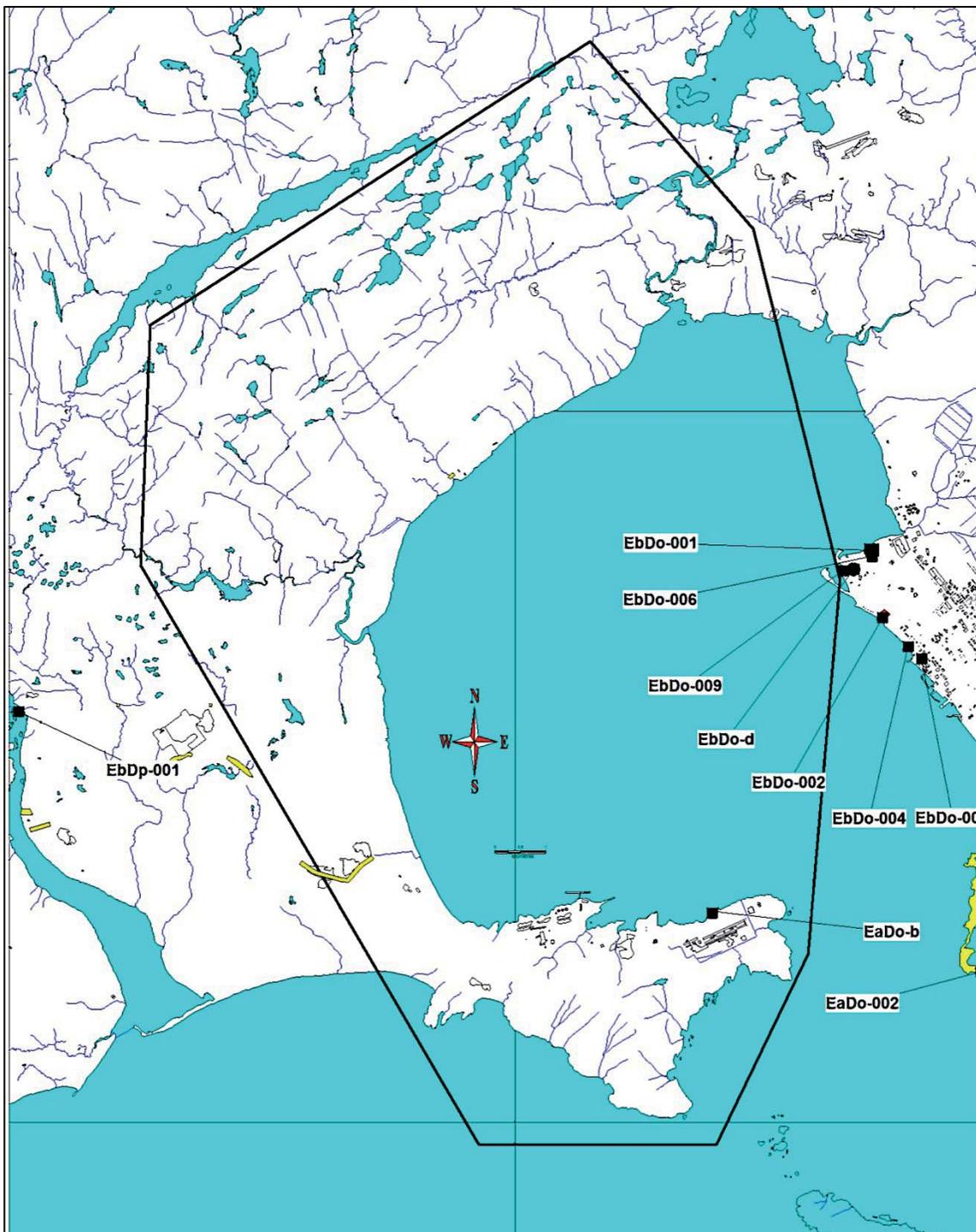
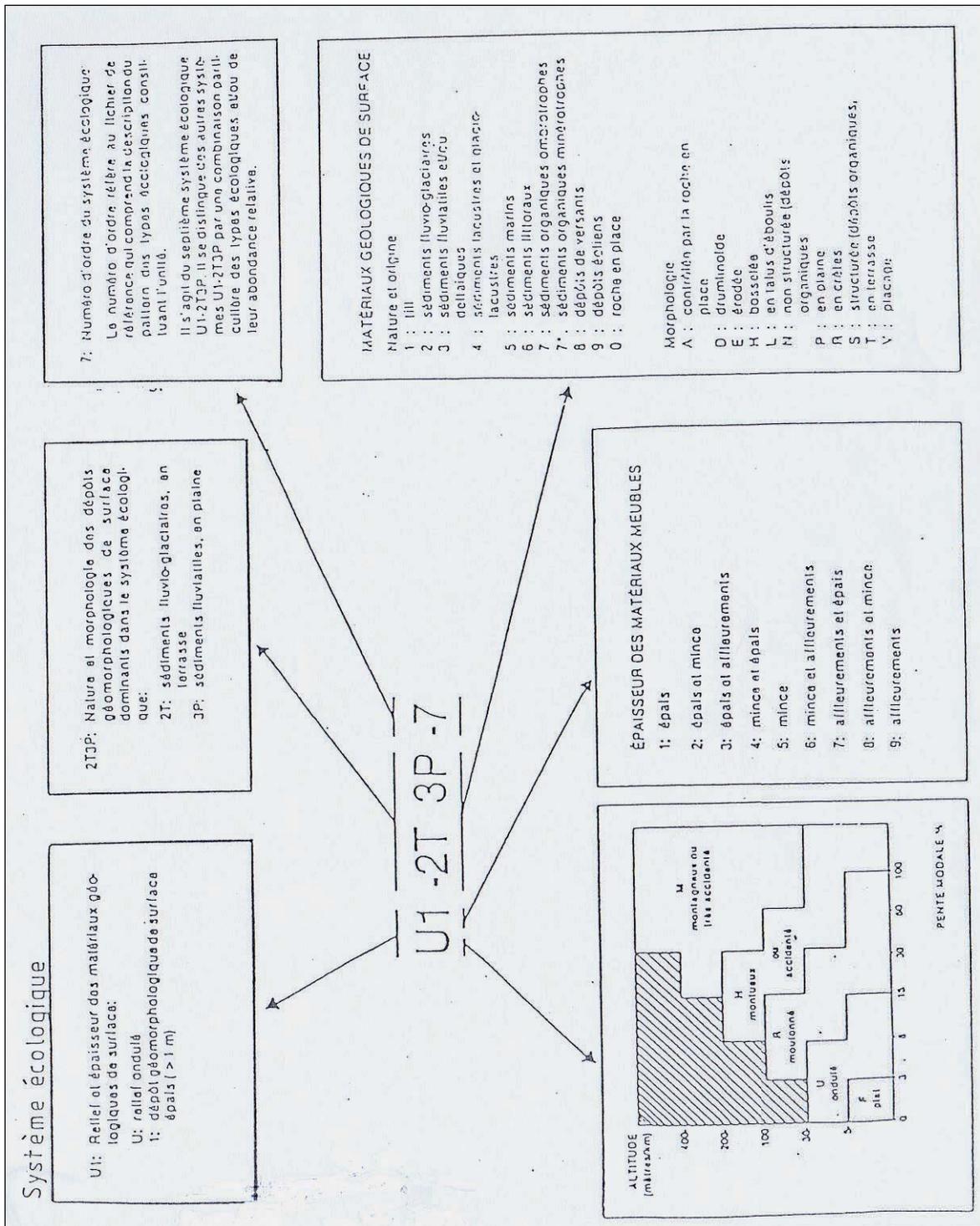


Figure 13 Localisation des zones inventoriées (en jaune) et des sites connus (carré noir) dans ou à proximité du secteur à l'étude (BDTQ, 22J01, 22J02, 22J07, 22J08, ISAQ 2011)

Afin d'évaluer le potentiel archéologique d'occupation amérindienne du secteur à l'étude, il a été tenu compte de la localisation des sites connus dans les diverses unités de paysage composant la région de Sept-Îles. Le tableau IV illustre la répartition des travaux archéologiques (zones d'inventaire) et leur résultante (nombre de sites archéologiques) dans ces unités de paysage. À la lecture de ce tableau, on peut constater que certaines unités (ex. R/1/3T//3, H/1/3T/5E/1, voir légende tableau 4 pour une explication de ces lettres et chiffres) n'ont, pour l'instant, livré aucun, sinon de très rares sites archéologiques bien qu'ils aient été inventoriés à maintes reprises. Par contre, d'autres unités semblent en receler davantage (ex. R/1/6R/, R1-1H2H/6).

Tableau IV Répartition des zones inventoriées et des sites découverts dans les unités de paysage circonscrivant le secteur à l'étude

Région écologique	Système écologique	Nb zones inventoriées	%	Nb sites	%
1.2	F/1/3P/7N/ 2	2	3,8		
1.2	H/1/3T/5E/ 1	9	17,3	1	2,3
1.2	H/1/6E/6P/ 1	5	9,6	3	6,8
1.2	M/8/0/1V/ 11 M/8/0/8V/ 8	3	5,8	1	2,3
1.2	R/1/3T/ / 3	11	21,2		
1.2	R/1/6R/ / 1	2	3,8	7	15,9
1.2	R/4/1V/5P/ 1	1	1,9	1	2,3
1.2	R/7/0/7N/ 2	4	7,7		
1.2	U/1/3P/3T/ 1	1	1,9	4	9,1
1.2	U/1/6P/6R/ 1 U/1/6R/6T/ 1 U/1/6R/7N/ 1 U/2/6R/6V/ 1	13	25,0 0,0 0,0 0,0	27	61,4
1.2	U/1/7S/7N/ 4	1	1,9		
		52	100,0	44	100



Légende pour le tableau IV (Ducruc 1983)

### 4.3 La cartographie des zones de potentiel

Pour cartographier les zones de potentiel, un fond de carte numérique au 1 : 20 000 a été utilisé. Les zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire et les sites archéologiques connus y ont été localisés (figure 13). Les zones de potentiel des études préalables ont été considérées (McCaffrey et coll. 2006, Ethnoscop 2008). Dans certains cas, leur superficie ont été revues à la lumière des nouvelles cartes de dépôts de surface et de végétation produite dans le cadre de ce projet (figures 4 et 5). Il a été aussi tenu compte du fait que comme Sept-Îles a été un lieu de rassemblement pour les groupes autochtones de la région, de nombreuses familles devaient s'établir à divers endroits dans les environs. Par ailleurs, il a aussi été tenu compte que des Eurocanadiens sont établis dans ce secteur depuis plus de 100 ans.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, il a été évalué en se fiant aux cartes cadastrales et aux cartes topographiques datant d'avant 1950 (âge légal pour qu'un vestige soit considéré comme ayant une valeur archéologique). Sur une carte de 1867, on note la présence d'une possible croix sur la rive ouest à l'embouchure de la rivière aux Foins (cimetière ? amérindien ou eurocanadien ?) (figure 14). Cette zone se situe en dehors du secteur à l'étude. Par ailleurs, chaque lieu où une ou des habitations ont été localisées sur des cartes plus anciennes que 1950 a été retenu comme une zone de potentiel (figure 15).

Pour ce qui est des possibles sites archéologiques amérindiens, il a été considéré qu'ils se concentraient le long du réseau hydrographique principal, notamment en bordure de la mer à l'embouchure des rivières, mais aussi le long des principales rivières et des lacs. Il a également été pris en considération le fait que la mer de Goldthwait a déjà envahi les lieux et que les terres habitables de l'époque peuvent correspondre à des replats juchés à 80 m au-dessus du niveau actuel de la mer (NMM) (figure 16). Pour ces zones, il a été envisagé que le potentiel était plus élevé à proximité des principales rivières. Il a toutefois été considéré que le potentiel était plus élevé sous la cote des 30 m NMM, période à partir de laquelle la fréquentation des lieux est attestée par la présence de nombreux sites (figure 17). Par ailleurs, la figure 12 localise le portage reliant la baie des Sept Îles à la rivière Sainte-Marguerite. Ce secteur a été retenu comme zone de potentiel.

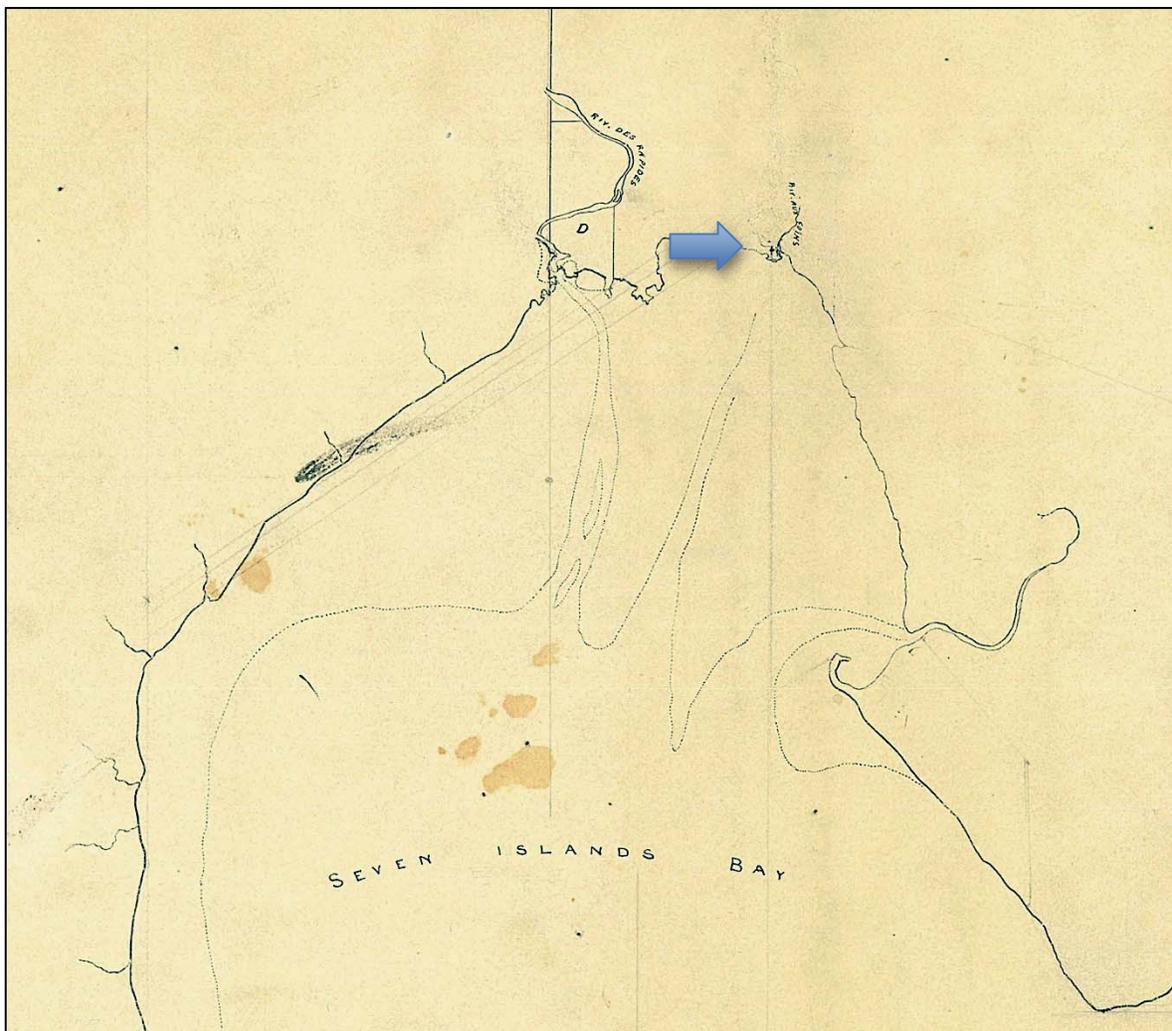


Figure 14 Golfe St-Laurent de Pointe aux Jambons à l'anse aux Loups-Marins (Arpenteur général 1867, BAGQ)



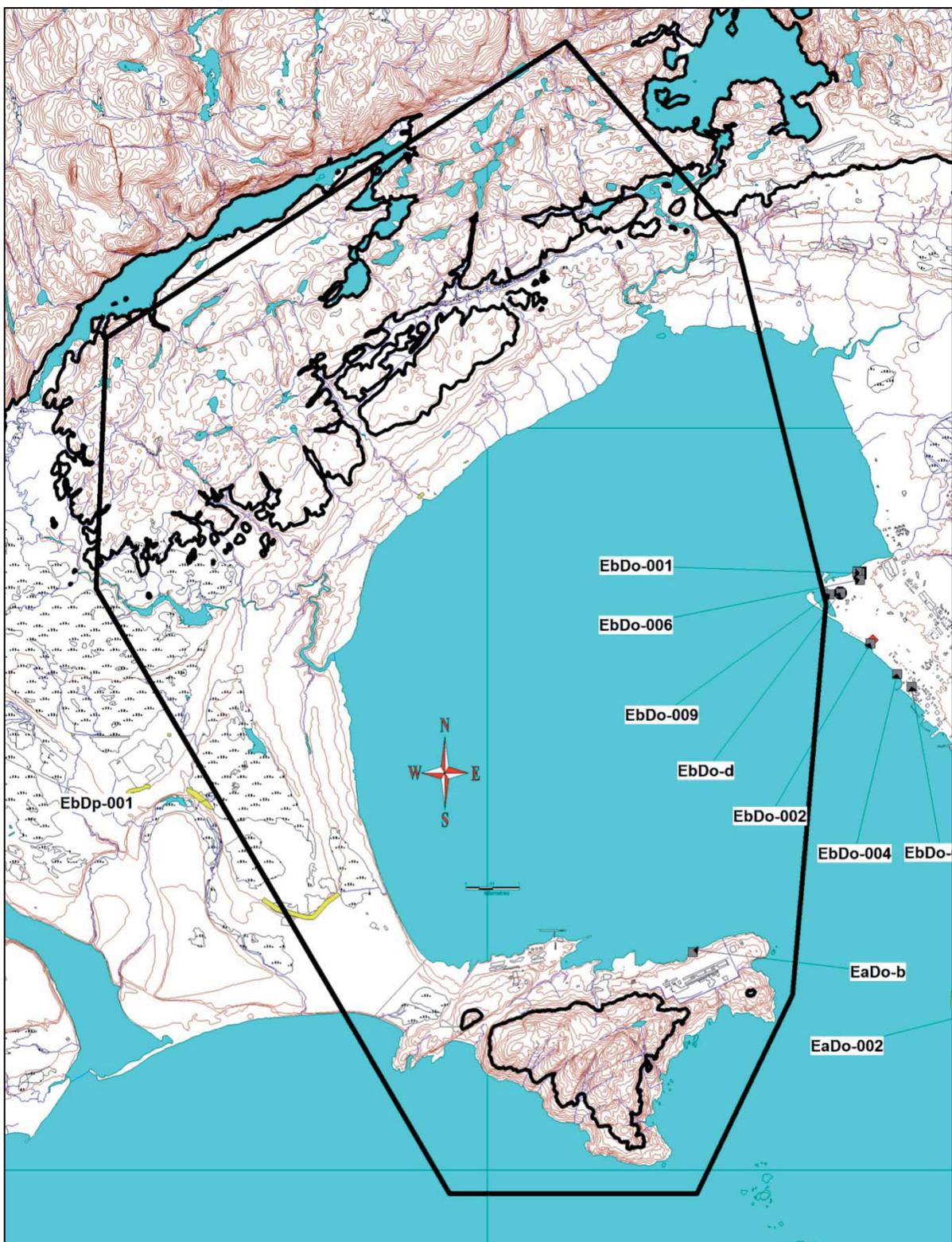


Figure 16 Configuration du secteur à l'étude il y a environ 8000 ans AA (altitude 80 m, courbe noire) (en jaune = zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire)

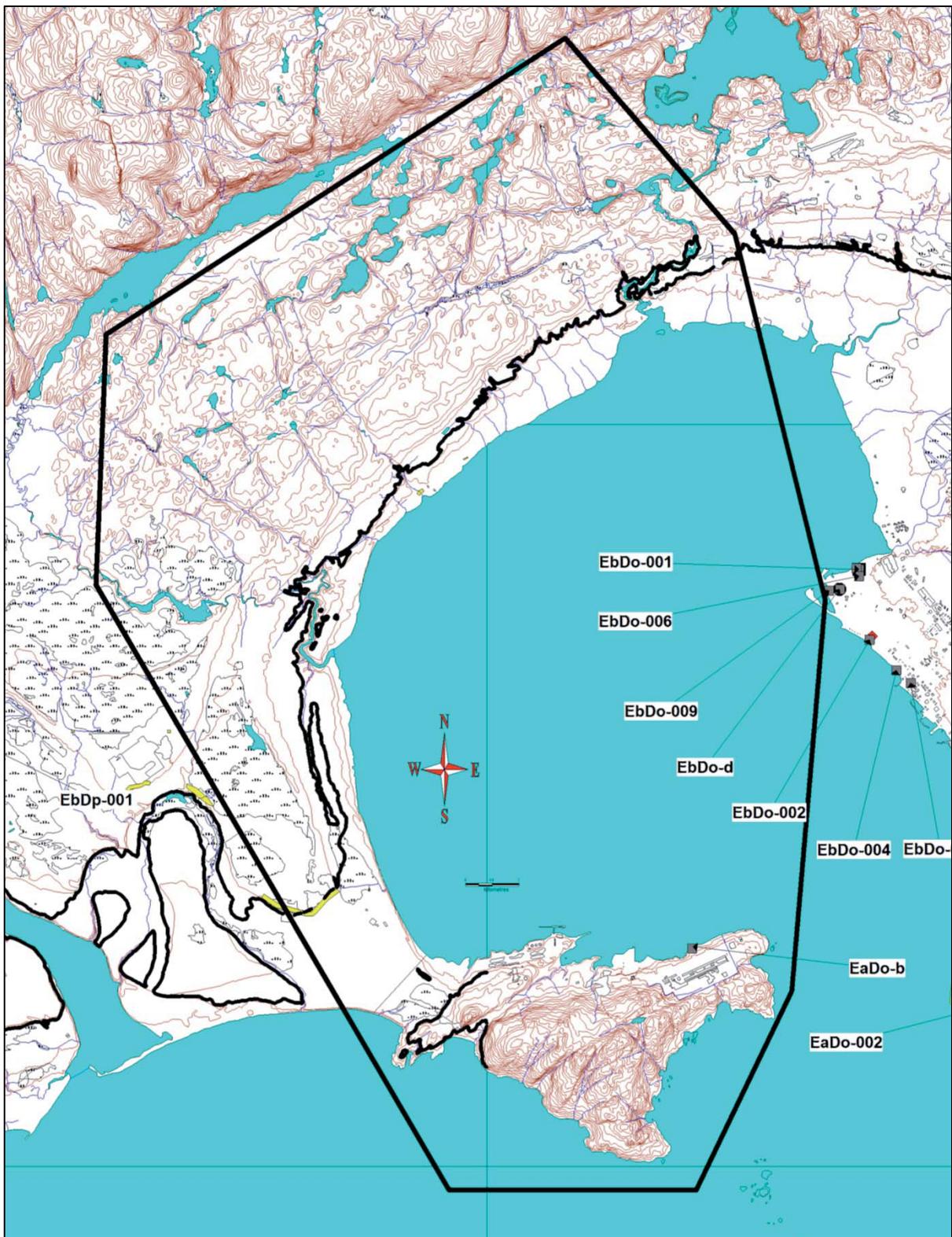


Figure 17 Configuration du secteur à l'étude il y a environ 6000 ans AA (altitude 30 m, courbe noire) (en jaune = zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire)

En fonction des critères qui viennent d'être émis et de ceux apparaissant au tableau I, le potentiel archéologique du secteur à l'étude a été défini à partir des principes suivants :

- Le potentiel est plus élevé le long de la côte à l'embouchure des principaux cours d'eau;
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand il y a présence de lacs importants et de rivières (hydrographie primaire et secondaire);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand il y a présence d'axes de circulation (rivières);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand il y a présence de rapides (pêche, portage);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand les dépôts de surface sont propices à la présence d'un établissement (sable et gravier en premier, till en second);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand la topographie est relativement plane;
- Le potentiel est plus élevé quand des portages sont présents parce qu'ils correspondent à des vestiges d'infrastructures historiques.

Si ces zones sont plus susceptibles de receler des sites archéologiques, il est considéré que le potentiel d'occupation de certaines autres est faible et ces dernières n'ont pas été retenues :

- Les zones référant au réseau hydrique tertiaire (extrémités de petits ruisseaux, lacs isolés);
- Les milieux éloignés de tout cours d'eau douce (100 m de distance et plus);
- Les segments littoraux rectilignes des lacs et des rivières;

- Les interfluves, à moins qu'ils aient pu servir de portage (axe présumé reliant deux cours d'eau d'importance);
- Les aires marécageuses et leur pourtour;
- Les bords de rivière et de lacs bosselés et accidentés;
- Les replats constitués de till mince ou encore de till sur roc;
- Les piémonts de falaise ou de montagnes aux flancs abrupts;
- Les sommets des crêtes rocheuses ou encore ceux recouverts de minces dépôts meubles.

Il demeure possible que des sites archéologiques soient présents dans ces environnements, mais cette probabilité apparaît faible.

La figure 18 localise les zones de potentiel d'occupation eurocanadienne. À chacune de ces zones correspond l'emplacement d'au moins une maison établie là avant les années 1950.

La figure 19 localise les zones de potentiel d'occupation amérindienne. Les plus importantes concernent les embouchures des principaux cours d'eau qui donnent dans la baie des Sept Îles. Une présence possible a été considérée de part et d'autre des cours d'eau moins imposants. Quelques zones ont été retenues en bordure des lacs de l'intérieur quand ceux-ci n'étaient pas encaissés et quand ils s'inséraient à même un possible réseau de circulation à l'intérieur des terres.

Plusieurs de ces zones recèlent des aires perturbées (ex. routes, lignes électriques, stationnement, etc.) qu'une inspection visuelle au terrain permettrait d'éliminer.

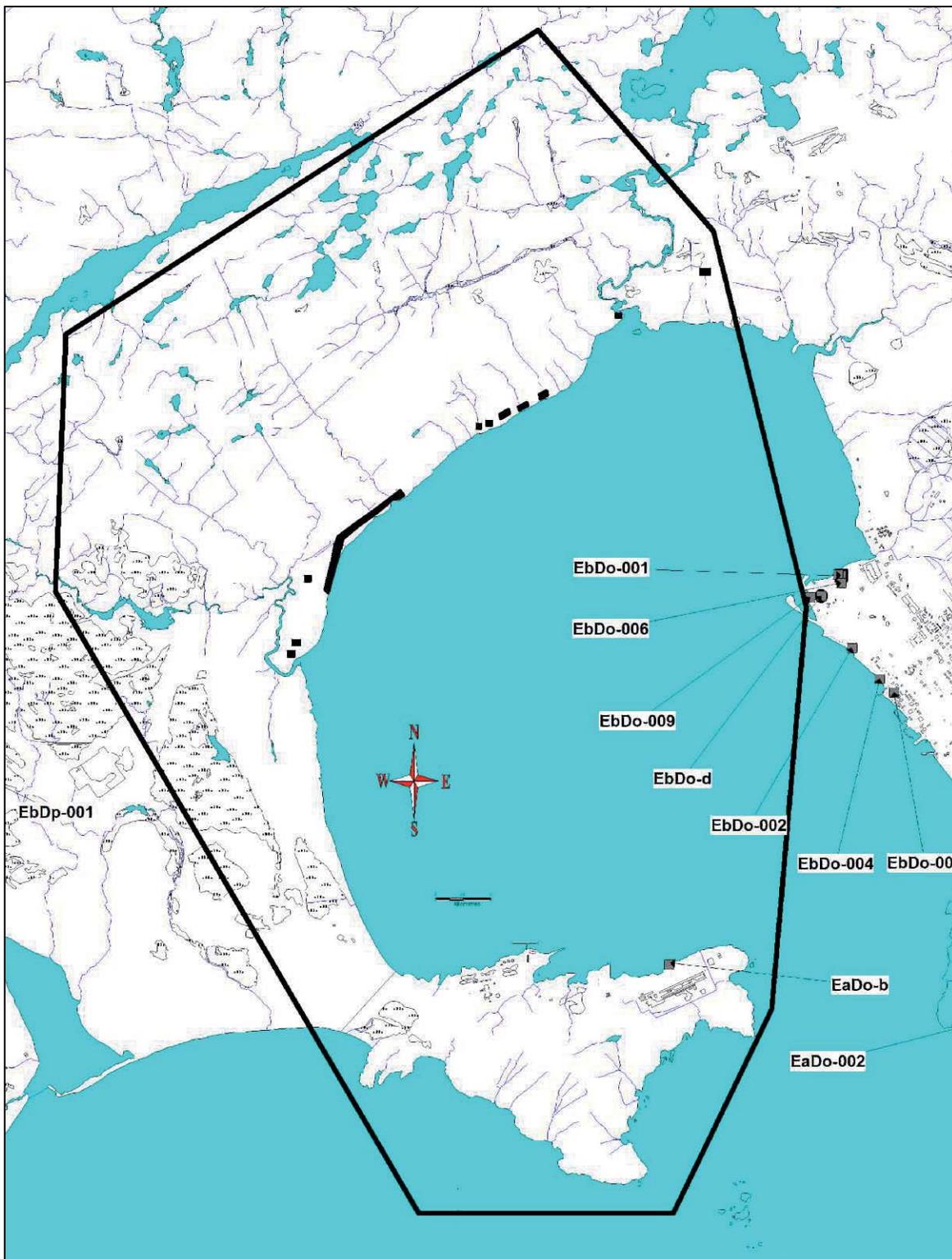


Figure 18 Le potentiel d'occupation eurocanadienne du secteur à l'étude (carrés ou polygones noir)

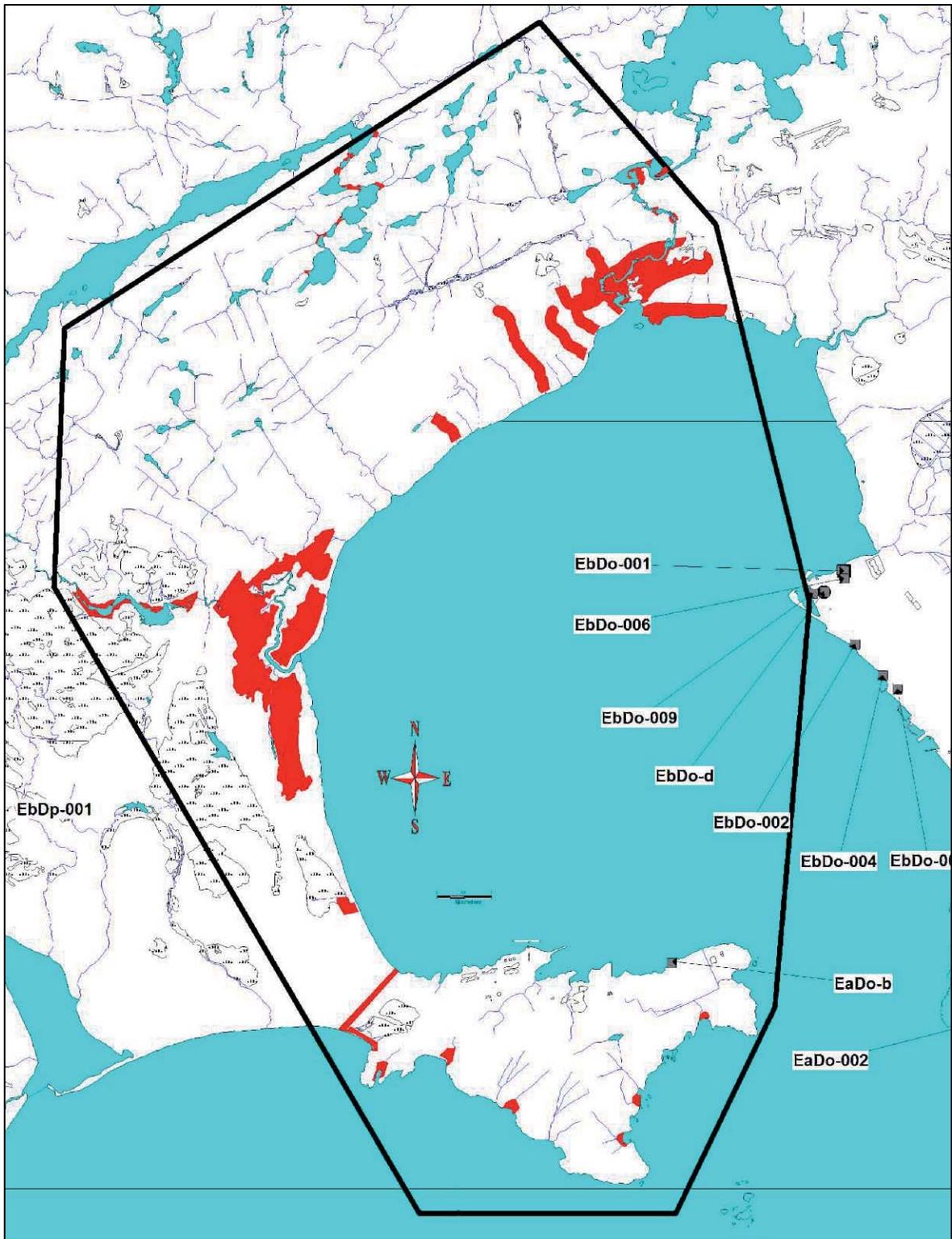


Figure 19 Le potentiel d'occupation amérindienne du secteur à l'étude (polygones rouge)

## CONCLUSION

L'objectif de cette étude consistait à mettre à jour celle produite en 1997. Il a été tenu compte des travaux archéologiques effectués dans la région depuis ce temps. De nouvelles données ont été recueillies et elles ont permis de préciser tant le potentiel d'occupation eurocanadienne qu'amérindienne du secteur à l'étude. Par ailleurs, si le potentiel d'occupation amérindienne de la partie centrale de ce secteur est resté sensiblement le même qu'en 1997, il a été décidé d'élargir la superficie des zones de potentiel à l'embouchure des deux principales rivières afin de tenir davantage compte de la présence possible de campements anciens sur les hautes terrasses (de 10 à 80 m NMM).

Advenant que des aménagements associés à ce projet interfèrent avec l'un ou l'autre de ces zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

## OUVRAGES CITÉS

BANQ Bibliothèques et archives nationales du Québec (site internet – cartes numérisées)

BAGQ Bureau de l'arpenteur général du Québec

Arkéos

2006 Le potentiel archéologique subaquatique de la pointe Noire, région de Sept-Îles. Rapport inédit remis à Wilkinson, Montréal.

Association des archéologues du Québec

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. AAQ, Québec.

Bernier, M.-A.

1991 Rapport de prospection du site du présumé Corossol, Sept-Îles (9M1A1), 24-26 novembre 1990. Parcs Canada, rapport inédit, 13 p.

1992 Rapport de prospection archéologique subaquatique sur le site présumé du Corossol, juin 1991. Parcs Canada, rapport inédit, 39 p.

1995a Rapport de prospection archéologique subaquatique sur le site du Corossol, EaDo-1, septembre 1994. Parc Canada, rapport inédit, 30 p.

1996 Rapport de surveillance sur le site Corossol, mai 1995. Parcs Canada, rapport inédit, 14 p.

1999 Le Corossol : le fond de l'histoire, EaDo-1. La revue d'histoire de la Côte-Nord 28, p. 8-12.

Bigras, P. et J.-M. M. Dubois

1987 Répertoire commenté des datations <sup>14</sup>C du nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, Québec et Labrador, Bulletin de recherche 94-95-96, Département de géographie, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.

Boudreau, F., J.-P. Ducruc et G. Bizier

1980 Les systèmes écologiques (cartes), Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

Caron, D.

1984 Les postes de traite de fourrure sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais, Dossier 56, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

- Cartier, J.  
1977 Voyages en Nouvelle-France (nouvelle édition). Cahiers du Québec, Hurtubise HMH, Montréal.
- Castonguay, D. et Chevrier, D.  
1976 Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976. MAC, rapport inédit, 157 p.
- Castonguay, Dandenault et Associés  
1999 Les Innus de Uasht mak Mani Utenam et le saumon de la rivière Moisie : l'histoire, la situation actuelle et les perspectives d'intervention. Rapport inédit remis à Uashat mak Mani Utenam.
- Cérane  
1988 Projet de la rivière Sainte-Marguerite, avant-projet, phase 1, Étude de l'utilisation du territoire, vol. 1 analyse et synthèse. Rapport inédit remis à la Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- 1989 Rivière Sainte-Marguerite, route d'accès au barrage et au réservoir de SM-3, inventaire archéologique. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 23 p.
- 1991 Complexe de la rivière Sainte-Marguerite, inventaire archéologique de la zone du barrage SM-3 et des infrastructures connexes. Rapport inédit remis à la Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- 1992 Complexe de la rivière Sainte-Marguerite, 1991, inventaire archéologique. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 104 p.
- 1993 Complexe de la rivière Sainte-Marguerite, 1992, inventaire archéologique d'une partie du réservoir de SM-3 et fouille archéologique de deux sites sur le Grand Portage. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 148 p.
- 1994 Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3, quatrième intervention archéologique. Hydro-Québec, Ingénierie et services, rapport inédit, 135 p.
- 1996 Inventaire et fouilles archéologiques, cinquième campagne, 1995, aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3. Hydro-Québec, Projets, rapport inédit, 147 p.
- 1997a Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3, inventaire et fouilles archéologiques, sixième campagne, 1996. Hydro-Québec, rapport inédit, 80 p.
- 1997b Inventaire archéologique, avant-projet phase 2, ligne à 315 kV, centrale de la Sainte-Marguerite-3, poste Arnaud. Hydro-Québec, rapport inédit, 7 p.

- 1998 Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite-3, inventaire et fouilles archéologiques, septième campagne, 1997. Hydro-Québec, rapport inédit, 90 p.
- 1999 Inventaire et fouilles archéologiques, huitième campagne 1998, aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3. Hydro-Québec, rapport inédit, 96 p.
- 2000 Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite 3, Analyses et synthèse des interventions archéologiques, 2 volumes. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, Montréal.

Chevrier, D.

- 1972 Reconnaissance archéologique, Moisie/Sheldrake, rapport préliminaire, été 1972. MAC, ms, 9 p.
- 1973 Recherches archéologiques dans la région de Moisie, Côte-Nord du Saint-Laurent, 1973, rapport préliminaire. MAC, ms, 6 p.
- 1973a Reconnaissance archéologique, Moisie/Sheldrake, Côte-Nord du Saint-Laurent, 1972. MAC, rapport inédit, 108 p.
- 1974 Recherches archéologiques dans la région de Moisie, été 1974, rapport préliminaire. MAC, ms, 10 p.
- 1977 Préhistoire de la région de Moisie. MAC, Les cahiers du patrimoine 5, 376
- 1996a « Les premières populations humaines : 8500 à 2000 ans AA » in P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- 
- 1996b Le partage des ressources du littoral : 2000 à 350 ans AA. In P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

Chism, J. V.

- 1980a Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979. MAC, rapport inédit, 177 p.

Desjardins, P.

- 1983 Rapport historique du comté Saguenay, Macro-inventaire du patrimoine québécois, Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Dubois, J.-M. M.

- 1996 « Le milieu naturel » in P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

- Dubreuil, S.  
1993 Circonstances historiques entourant la fondation de la réserve montagnaise de Sept-Îles et ses transformations subséquentes. La revue d'histoire de la Côte-Nord 18 :27-31.
- 1997 Inventaire archéologique sur le territoire de la réserve innue de Uashat (Sept-Îles), été-automne 1997. Conseil de bande innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam/MCCQ, rapport inédit, 45 p.
- 2007 Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec. Rapport inédit remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Ducruc, J.-P.  
1983 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.
- Ducruc, J.-P., G. Audet et D. Bérubé  
- La Moyenne- et la Basse-Côte-Nord, les districts écologiques, Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques, carte non datée, Québec.
- Dufour, P.  
1996 De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830. In P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- Dumais, P.  
2001 Nouvelle ligne de distribution, rivière Matamek. Inventaire archéologique. Hydro-Québec, rapport inédit, 9 p.
- Ethnoscop  
2008 Raccordement du complexe de La Romaine au réseau de transport. Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, Montréal.
- 2009 Direction de la Côte-Nord, Inventaires archéologiques. Rapport inédit remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- Faessler, C.  
1942 Région de Sept-Îles, côte nord du Saint-Laurent. Rapport géologique 11, ministère des Mines, Québec.
- Filteau, P. et S. Brunelle  
1981 Comté Saguenay, ethnologie, Macro-inventaire du patrimoine québécois,

Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Fortin, J.

1978 Les postes de traite de la Côte-Nord. MAC, rapport inédit, n. p.

FREMCN et DAEM

1994 Carte géotouristique de la Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

Gaumond, M.

s.d V Notes sur le poste de Sept-Îles, EbDo-1. MAC, ms, n. p.

Gauvin, H. et F. Duguay (éds.)

1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

Grégoire, P.

1990 Projet Sainte-Marguerite, SM-3, Notes de terrain. Rapport inédit remis à CÉRANE, Québec.

Hind, H. Y.

1863 Explorations in the Interior of the Labrador Peninsula. London, Longman-Green-Longman-Roberts and Grenn.

Lafrance, J.

1972 Les épaves du Saint-Laurent (1650-1760). Les Éditions de l'Homme, Montréal, 153 p.

Laforest, R.

1983 Occupation et utilisation du territoire par les Montagnais de Schefferville. Rapport inédit remis au Conseil Attikamek-Montagnais, village des Hurons.

Lagacé, T.

1991 Projet alimentation à 161 kV de l'aluminerie Alouette, inventaire archéologique sur deux zones à potentiel. Conseil Attikamek-Montagnais, rapport inédit, 12 p.

Laplante, G.

1966 Expédition archéologique, Moisie/Pentecôte, 1966. Bulletin de la Société d'archéologie de Québec, p. 3-8.

Levesque, R.

1981 Les vieux comptoirs de Sept-Îles. Éditions Leméac, Ottawa, 188 p.

MacLeod, D.

1968 1968 field trip report. Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 9 p.

- Mandeville, J.  
1994 Notes sur le site EaDo-2 sur l'île Grande Basque. MCCQ, ms, 3 p.
- McCaffrey, M., J.-Y. Pintal, F. Schwartz  
2006 LabMag Iron ore Project. Historic Resources Assesment. Étude inédite remis à New Millenium Corporation, Montréal.
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine  
1984 Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté. Sept-Rivières. Ministère de la Culture et des Communications, Québec
- 2006 Cartes 22J01, 22J02, 22 J07, 22J08, 22J09, 22I05, 22I12, 22I13, 22P04, 22P05, 22P12, 22P13, 23A04, Inventaire des sites archéologiques du Québec. Ministère de la Culture et des Communications, Québec
- Ministère des Forêts  
2006 Cartes 22J01, 22J02, 22 J07, 22J08, 22J09, 22I05, 22I12, 22I13, 22P04, 22P05, 22P12, 22P13, 23A04, Service des inventaires forestiers, carte de dépôts de surface, ministère des Forêts.
- Niellon, F.  
N.D. Ashuanipi. Rapport inédit remis à la société historique du Labrador, Goose bay.
- Panasuk, A.-M. et J.-R. Proulx  
1981 La résistance des Montagnais à l'usurpation des rivières à saumon par les Eurocanadiens du XVIIe au XXe siècle. Mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal.
- Parent, M., J.-M. M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque  
1985 Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP. Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.
- Parent, Latreille et ass.  
1983 Comté de Saguenay, analyse du paysage architectural, Macro-inventaire du patrimoine québécois, Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Perron, N.  
1996 Le peuplement agro-forestier. In P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- Pintal, J.-Y.  
1996 La cartographie écologique et le potentiel archéologique. Manuscript préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec.

- 1997      Projet Sept-Îles, étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Roche ltée, Québec.
- 2001      Projet d'optimisation de la production électrique. Centrale hydroélectrique SM-1, rivière Sainte-Marguerite, Sept-Îles (Clarke City). Relevés archéologiques. Hydrowatt SM-1, rapport inédit, 36 p.
- 2004      Inventaires archéologiques (été 2003). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 89 p.
- 2005      Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 130 p.
- 2006      Projet de minerai de fer LabMag. Portion terrestre du site d'implantation de la pointe Noire. Sept-Îles, Québec. Étude de potentiel archéologique. Étude inédite remise à LabMag Inc., Montréal.

Pintal, J.-Y. et M. Royer

- 1998      Projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique SM-1, rivière Sainte-Marguerite, Sept-Îles, étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Hydrowatt SM-1 inc.

Richard, P.J.H.

- 1987      Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

Taillon, H. et Barré G.

- 1987      Datations au 14 C des sites archéologiques du Québec. MAC, Dossiers 59, 492 p.

Trembalay, G.

Géologie du quaternaire, région de Sept-Îles-Clarke City, Service de l'exploration géologique, Ministère des Richesses Naturelles, Québec.

-

- 1987      Municipalité Régionale de Comté de Sept-Rivières. Le schéma d'aménagement.

### **Liste des cartes consultées au Bureau de l'Arpenteur général du Québec**

1958-04-21 Matte, Jean-Paul

PL 23 104 C Ministère de la Voirie, Province de Québec. Plan montrant la localisation de la route no. 15 telle que construite dans le canton Arnaud. Comté de Saguenay.

1958-04-14 Matte, Jean-Paul

PL 23 104 B Ministère de la Voirie, Province de Québec. Plan montrant la localisation de la route no. 15 telle que construite dans le canton Leneuf. Comté de Saguenay.

1958-04-14 Matte, Jean-Paul

PL 23 116 A Ministère de la Voirie, Province de Québec. Plan montrant la localisation de la route No.15 telle que construite dans le canton Leneuf. Comté de Saguenay.

1946-01-15 Bélanger, Henri

PL 29 460 88 D Extrait du plan de Gulf Pulp & Paper Co. Bélanger, Bourget et J.R. Samson.

1945-04-10 Bélanger, Henri

PL 29 460 56 D Concession forestière Rivière aux Rochers. Quebec North Shore Paper Co.

1917-05-07 Bélanger, Henri

PL 53 158 Rive Nord du Golfe St-Laurent en front des cantons: Fitzpatrick, Grenier, Babel & Leneuf. (Comté de Saguenay).

1917-02-10 Bélanger, Henri

PL 53 155 A Rivière Ste-Marguerite et ses principaux tributaires Valin, Cacaouis, aux Lièvres etc. et rivière aux Rochers et ses tributaires. (Comté de Saguenay).

1917-02-10 Bélanger, Henri

PL 53 155 B Partie de la rivière Ste-Marguerite et ses tributaires rivières Cacaouis & Alexandish ainsi que la rivière aux Rochers et ses tributaires. (Comté de Saguenay).

1914-11-05 Bélanger, Henri

PL 53 155 Rivière Marguerite. (Comté de Saguenay).

1908-12-12 Lemoine, Charles-Errol

PL 02 141 Canton Leneuf. Village Ste-Marguerite.

1887-01-01 Gagnon, Gédéon

PL 53 90 Rivière Marguerite (Comté de Saguenay).

1873-05-01 Langlois, Jean (John)

PL 29 460 27 D Exploration de la Rivière Marguerite (limites).

1867-07-13 Arpenteur Général

PL 53 1 A Map of part the shore of the St-Lawrence showing the coast of Labrador in reference to the mining locations. Betsiamites to Blanc Sablon. To accompany the Deputy Surveyor Genl's report on the Seigniorship of Terra Firma de Mingan.

1867-07-13 Arpenteur Général

PL 53 1 A 3 Golfe St-Laurent de Pointe aux Jambons à l'Anse aux Loups-Marins.

1904-08-23 Sirois, Jos Eustache  
PL 20 57 North Shore Power Railway & Navigation Co. De la Pointe Noire à la rivière Ste-Marguerite. Dans le canton de Arnaud.

1904-08-23 Sirois, Jos Eustache  
PL 20 57 1 North Shore Power Railway & Navigation Co. De la Pointe Noire à la rivière Ste-Marguerite. Dans le canton de Arnaud. Copie du plan chemin de fer 57.

1898-07-06 Gagnon, Gédéon  
PL 30 12 10 Plan de la baie des Sept Îles (Comté Saguenay) d'après l'arpentage de M. Gédéon Tremblay. Signé par Charles-Édouard Gauvin. Extrait du plan exploration 41 (26-41). Concerne le canton Arnaud blocs A, B, D, E et F. Également le canton Letellier blocs I et J.

1897-01-01 Gagnon, Gédéon  
PL 01 L033 Rang I Nord Baie des Sept Îles, canton de Letellier; bloc G, canton d'Arnaud, comté de Duplessis.

1896-01-01 Gagnon, Gédéon  
PL 26 41 Plan de la Baie des Sept-Iles, de la rivière Rapide, de la rivière Hall, d'une partie des limites Ste-Marguerite, ainsi que du territoire exploré pour des limites demandées.

1896-01-01 Gagnon, Gédéon  
PL 26 41 A Plan des terrains de grèves situés autour de la baie des Sept-Iles, occupés par les résidents du village des Sept-Iles. Canton de Letellier et Arnaud.

1896-01-01 Gagnon, Gédéon  
PL 30 12 9 Plan de la Baie des Sept Îles de la rivière rapide, de la rivière Hall, d'une partie des limites Ste-Marguerite, ainsi que du territoire exploré pour les limites demandées. Extrait du plan exploration 41 (26-41). Concerne le canton également le canton Letellier dans les lots 1 à 13 du rang I nord de la Baie des Sept Îles et dans les blocs E, D, I et J. (*sic*)